



LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE INVITÉ À SE RENDRE EN IRAN

P.4

L'EXPRESS

TRAITEMENT DES
DEMANDES DE VISAS
FRANÇAIS EN ALGÉRIE

CAPAGO
PREND LES
COMMANDES

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION// MERCREDI 9 AVRIL 2025 // N°1047//PRIX 20 DA

P.15

FORTEMENT PRÉSENTE SUR LE MARCHÉ DE L'ÉNERGIE

ENI ENVISAGE D'INVESTIR MASSIVEMENT EN ALGÉRIE

En marge des travaux de la conférence annuelle OMC-Med Énergie, le géant énergétique italien ENI a annoncé hier à Ravenne qu'il compte investir environ 24 milliards d'euros, soit 26,24 milliards de dollars, en Algérie, en Libye et en Égypte au cours des quatre prochaines années afin de stimuler la production d'énergie.

Lire en page 3



RÉACTIONS DES PARTIS POLITIQUES AU SUJET DE LA CRISE AVEC LE MALI

SOUTIEN UNANIME À L'ARMÉE ET LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNES

P.4

LES AGENCES HUMANITAIRES
DES NATIONS UNIES LE DISENT :

LE MONDE DOIT RÉAGIR POUR SAUVER LES PALESTINIENS DE GAZA

P.5



DANS UN CONTEXTE RÉGIONAL
ET INTERNATIONAL MARQUÉ
PAR UNE INSTABILITÉ CROISSANTE

L'ALGÉRIE RENFORCE SON FRONT INTÉRIEUR AUTOUR DE L'ANP

Lors de l'ouverture d'une journée parlementaire organisée à l'Assemblée populaire nationale (APN), le président de l'institution, Brahim Boughali, a réaffirmé la centralité de l'ANP dans la préservation de la cohésion nationale. Revenant sur l'évolution stratégique de l'institution militaire, Boughali a salué le professionnalisme et l'ouverture régionale de l'ANP, qui croit en « la coopération régionale et internationale dans le respect de la souveraineté des États ».

Lire en page 3

Espagne : Shaba Seini, prix de la paix

Aïda Mouni

C'est à Oviedo, dans la région espagnole des Asturies, que la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS), Shaba Seini, a reçu le Prix international de la paix et de la solidarité. Ce prix, remis par l'Association pour la paix et la solidarité des Asturies, récompense les efforts des militantes sahraouies pour l'émancipation des femmes et la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La cérémonie s'est tenue dans le cadre du 14^e congrès du syndicat des travailleurs des Asturies, en présence de plusieurs figures politiques locales, du président de la région, du maire, ainsi que de délégations syndicales venues de différents pays. Un signe fort de soutien à une cause souvent absente des grands discours diplomatiques. Shaba Seini, dans sa déclaration à l'APS, a salué cette reconnaissance. Selon elle, ce prix n'est pas seulement une récompense individuelle, mais un hommage à toutes les femmes sahraouies, celles qui résistent depuis des décennies dans les camps de réfugiés, dans les territoires occupés ou en exil. Elle a rappelé que ces femmes continuent de lutter malgré des conditions de vie extrêmement difficiles, marquées par l'exil, la surveillance, et les violations répétées des droits humains. Elle a également dédié cette distinction aux prisonniers civils sahraouis incarcérés dans les prisons marocaines, soulignant l'importance des campagnes nationales et internationales qui réclament leur libération. Enfin, Shaba Seini a élargi son message de solidarité aux femmes palestiniennes. Elle a exprimé le soutien de l'UNFS à leur lutte contre l'occupation et les violences qu'elles subissent, affirmant que les combats des femmes sahraouies et palestiniennes sont liés par une même quête de liberté et de justice. Ce prix vient rappeler que, dans des conflits souvent oubliés, des femmes s'organisent, résistent et bâtissent des réseaux de solidarité qui dépassent les frontières. Et que leurs voix méritent d'être entendues.

A. M.

ALGÉRIE-FRANCE

La justice à l'épreuve de la diplomatie

Une séquence diplomatique en chasse une autre. Après la visite du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, c'est celle de Gérard Darmanin, ministre de la Justice, qui cristallise les attentes algériennes.

Karima Baba Aissa

Et pour cause, la coopération judiciaire entre Alger et Paris est en panne sèche, malgré un accord bilatéral censé en garantir le bon fonctionnement. Les prochains jours diront si la France entend réellement sortir de l'ambiguïté. À Alger, Jean-Noël Barrot a affirmé la volonté française de «réactiver tous les mécanismes de coopération», expliquant que le président Abdelmadjid Tebboune avait donné instruction de rouvrir les dossiers laissés en suspens. Dans la foulée, il a précisé que la relance concerne d'abord le domaine sécuritaire, via la reprise des échanges entre services de renseignement, mais aussi le champ judiciaire. Une reprise censée s'opérer en parallèle avec la visite, qualifiée de «déterminante», de Gérard Darmanin.

Le ton se veut constructif, mais les frustrations algériennes sont tenaces. Le ministre français l'a reconnu à demi-mot : «Nous avons beaucoup de problèmes de coopération, notamment autour de l'exécution des commissions rogatoires concernant les biens mal acquis». Un euphémisme. À ce jour, 25 demandes officielles d'entraide judiciaire émanant de la justice algérienne sont restées sans réponse. Ces requêtes visent à retracer et rapatrier des capitaux publics détournés, dissimulés ou investis dans des actifs en France. Le cas le plus emblématique reste celui d'Abdeslam Bouchouareb, ancien ministre de l'Industrie, condamné en Algérie pour corruption, détournement de fonds publics et abus de pouvoir. Réfugié en France, il bénéficie d'un refus d'extradition émis par la justice française. Une décision perçue à



Alger comme un affront direct, voire un signal politique. Au-delà de l'affaire Bouchouareb, Alger estime que la France protège, sur son sol, plusieurs individus recherchés pour des faits similaires, malgré leur condamnation définitive. Les autorités algériennes parlent de «blocages systématiques», de «manœuvres dilatoires» et d'un refus «non justifié et non compréhensible» de coopérer, malgré l'existence d'un accord de coopération judiciaire et d'un traité d'extradition entre les deux États. Cette inertie française, qui coïncide avec les surenchères de l'extrême droite et les prises de position du ministre

français de l'Intérieur Bruno Retailleau, alimente la méfiance d'Alger. Dans les coulisses, on soupçonne un usage politique des fugitifs algériens à des fins de chantage diplomatique ou de marchandage sécuritaire. La semaine dernière, Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron ont tenté d'aplanir les tensions, convenant d'un redémarrage des échanges judiciaires. Mais dans les faits, rien n'a encore bougé. Gérard Darmanin est attendu avec un agenda clair, lever les blocages, répondre aux 25 demandes de coopération restées lettre morte, et donner des gages concrets.

K. B. A.

STORA À ALGER

La mémoire en éclaireur de la diplomatie

Aïda Mouni

Par-delà les communiqués officiels et les accolades protocolaires, une note plus singulière s'est glissée dans la récente visite du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, à Alger : l'invitation adressée par le président Abdelmadjid Tebboune à l'historien Benjamin Stora. Un geste qui, à première vue, pourrait sembler purement symbolique, mais qui révèle, en creux, le nœud profond qui continue de conditionner (ou d'empoisonner) la relation franco-algérienne : la mémoire. Dimanche 6 avril, au terme d'une audience de plus de deux heures avec le président, le chef de la diplomatie française s'est voulu rassurant : «Le

rideau est levé», a-t-il affirmé, reprenant à son compte les mots d'Abdelmadjid Tebboune. Après plusieurs mois d'une tension inédite entre les deux capitales, nourrie par le soutien de Paris au plan marocain sur le Sahara occidental, l'affaire Boualem Sansal ou encore les contentieux migratoires, l'heure semble être à la désescalade. Mais derrière l'empressement diplomatique, c'est une autre scène qui se dessine, plus profonde, plus lente, et peut-être plus décisive, celle d'un possible retour de la mémoire comme levier de réconciliation. Car si Jean-Noël Barrot a multiplié les annonces (réactivation des mécanismes de coopération, relance des échanges économiques, dialogue stratégique sur le Sahel), c'est bien la place réservée à la question mémorielle qui singularise cette visite. L'invitation de Benjamin Stora, auteur en 2021 du rapport commandé par Emmanuel Macron sur les questions mémorielles entre la France et l'Algérie, témoigne d'une volonté affichée d'aborder ce dossier sensible sur un terrain plus ouvert, celui des restitutions. Selon Stora, il s'agira d'objets «pris au moment de la conquête de l'Algérie au XIX^e siècle», appartenant à «des personnages très importants de l'histoire algérienne». Si aucune liste précise n'a encore été rendue publique, le geste est fort. Il suggère que le temps n'est plus seulement aux déclarations de principes mais à des

actes concrets, susceptibles d'engager une dynamique de reconnaissance plus tangible. Ce retour au dialogue, désormais piloté non plus par le ministère de l'Intérieur mais par l'Élysée et le Quai d'Orsay, marque une inflexion notable. L'abandon du ton martial, longtemps nourri par la surenchère sécuritaire, laisse entrevoir une respiration. Pour autant, rien n'est gagné. Le contentieux mémoriel reste une matière inflammable. Les réticences en France (aussi bien dans l'appareil d'État que dans une partie de la société) à regarder en face les crimes coloniaux, sont profondes. Et en Algérie, le récit national, longtemps structuré autour de la lutte anticoloniale, tolère mal les demi-mots ou les compromis creux. C'est dans cette tension permanente entre vérité historique, reconnaissance politique et enjeux contemporains que se joue le destin d'une réconciliation véritable. Le retour de Benjamin Stora à Alger pourrait, à ce titre, constituer un moment charnière. Pas tant par ce qu'il dira (les lignes de fracture sont déjà connues) que par ce que cette visite signale, une volonté de réinvestir le passé non comme un champ de bataille, mais comme un espace de reconstruction. Si les objets saisis lors de la conquête deviennent, à terme, le vecteur d'un dialogue équitable sur l'histoire, alors peut-être qu'un pas réel aura été franchi.

A. M.

TRAITEMENT DES DEMANDES DE VISAS FRANÇAIS EN ALGÉRIE

Capago prend les commandes

Remplaçant TLS Contact et VFS Global, en fin de contrat, Capago International devient prestataire unique du traitement des demandes de visa pour la France en Algérie. Il a installé ses centres de récolte de dossiers de visa à Alger, Oran, Constantine et Annaba. A Alger et Annaba, les services ont débuté hier, tandis qu'il faut attendre le 9 et le 14 avril pour

l'entrée en service des centres de Constantine et d'Oran respectivement. «Les rendez-vous sont à prendre exclusivement en ligne sur notre site officiel : fr-dz.capago.eu», a précisé Capago. Pour sa part, le consul de France en Algérie a indiqué récemment que les frais de visa n'avaient pas connu d'augmentation avec le changement de prestataire.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE P-DG DE SONATRACH LE RAPPELLE À LA CONFÉRENCE OMC MED ENERG :

L'Algérie reste un partenaire énergétique fiable

Une fois encore, l'Algérie a réaffirmé hier à Ravenne (Italie), sur les bords de l'Adriatique, qu'elle reste un partenaire fiable dans le domaine des énergies et a confirmé l'engagement du groupe Sonatrach à protéger l'environnement et à fournir une énergie responsable et durable.

Merouane Korsor



Une fois encore, l'Algérie a réaffirmé hier à Ravenne (Italie), sur les bords de l'Adriatique, qu'elle reste un partenaire fiable dans le domaine des énergies, et a confirmé l'engagement du groupe Sonatrach à protéger l'environnement et à fournir une énergie responsable et durable, à travers le recours aux énergies vertes et renouvelables, à l'instar de l'énergie solaire, l'intégration de l'hydrogène vert et la fourniture de carburant à faible teneur en carbone. C'est ce qu'a affir-

mé le P-DG du groupe, Rachid Hachichi, lors de son intervention, intitulée « Leviers d'une croissance prospère : alliances, financements et technologies », lors de la première journée des travaux de la conférence internationale OMC Med Energy, organisée dans la ville italienne de Ravenne, en Émilie-Romagne. Dans son intervention, le patron du groupe énergétique algérien Sonatrach a mis en avant les initiatives adoptées par les instances internationales, mais aussi le rôle de la

coopération entre les secteurs public et privé ainsi que des partenariats avec les grandes entreprises et les start-up dans l'accélération de la transition numérique et le développement de solutions innovantes pour réduire l'empreinte carbone. Il a également souligné l'engagement du groupe énergétique algérien à protéger l'environnement et à fournir une énergie responsable et durable, à travers le recours aux énergies vertes et renouvelables, à l'instar de l'énergie solaire,

l'intégration de l'hydrogène vert et la fourniture de carburant à faible teneur en carbone. « OMC Med Energy », qui se tient chaque année en Italie, est considérée comme l'un des événements internationaux importants dans le domaine de l'industrie gazière et pétrolière en Méditerranée. La participation de Sonatrach à cet événement s'inscrit dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer la coopération régionale et internationale, mais aussi à conforter sa position en tant que partenaire énergétique fiable. Une forte délégation algérienne, emmenée par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, participe à cette conférence de haut niveau sur les énergies vertes et la transition énergétique. Hier, dans la ville balnéaire italienne, Arkab s'est entretenu avec le PDG de la société italienne ENI, Claudio Descalzi, en marge de la conférence OMC Med Energy, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue en présence des PDG de Sonatrach et de Sonelgaz, et de cadres des deux parties, a permis de passer en revue l'état et les perspectives de la coopération entre le groupe Sonatrach et la société ENI, notamment dans les domaines de l'exploration et du développement des hydrocarbures, ainsi que les voies et moyens d'étendre le partenariat à de nouveaux projets comprenant l'exploitation offshore des hydrocarbures, les énergies renouvelables et la production de l'hydrogène vert, précise la même source. OMC Med Energy est un des plus importants événements énergétiques en Méditerranée et regroupe les principaux acteurs du secteur (ministres, responsables gouvernementaux, présidents de compagnies internationales et experts) afin de discuter des défis et des perspectives dans le domaine énergétique.

M. K.

FORTEMENT PRÉSENTE SUR LE MARCHÉ DE L'ÉNERGIE

ENI envisage d'investir massivement en Algérie

En marge des travaux de la conférence annuelle OMC-Med Énergie, le géant énergétique italien ENI (public) a annoncé hier mardi à Ravenne qu'il compte investir environ 24 milliards d'euros, soit 26,24 milliards de dollars, en Algérie, en Libye et en Égypte au cours des quatre prochaines années afin de stimuler la production d'énergie. C'est ce qu'a déclaré son administrateur délégué Claudio Descalzi. Ces investissements, a-t-il précisé, coïncideraient avec les efforts du gouvernement italien pour relancer ses liens économiques et politiques avec l'Afrique, dont l'Algérie, dans le cadre de son "plan Mattei". Au cours des quatre prochaines années, Eni investira plus de 8 milliards d'euros en Algérie et en Libye (...), a ajouté M. Descalzi. Le grou-

pe public italien ENI est un partenaire commercial de première importance pour Sonatrach, et a déjà investi près de 11 milliards d'euros en Algérie, à travers ses contrats signés avec Sonatrach entre 2010 et 2017. Les deux entreprises partenaires ont scellé en 2021 un nouveau partenariat pour la réalisation d'un ambitieux programme de relance de l'activité d'exploration et développement dans le bassin de Hassi Berrkine (Ouargla). L'Algérie est comprise dans le plan Mattei (Enrico, du nom du créateur d'ENI), mis en place par le gouvernement de Giorgia Meloni pour l'Afrique, dont les financements proviendraient en majorité d'un montage financier avec la Banque africaine de développement.

M. K.

Les groupes français Vallourec et Viridien signent avec Sonatrach

Younes B.

Après plusieurs mois de gel diplomatique, les relations entre la France et l'Algérie reprennent un tournant économique concret. Ce mardi, deux entreprises françaises, Vallourec et Viridien, ont annoncé la signature de contrats stratégiques avec le groupe public algérien Sonatrach, acteur central du secteur pétrolier et gazier du pays. Le groupe Vallourec, spécialisé dans la fabrication de tubes en acier sans soudu-

res, a reçu une « notification » d'attribution de Sonatrach pour la fourniture de tubes OCTG (Oil Country Tubular Goods), destinés aux opérations de forage et d'extraction d'hydrocarbures. Le contrat, estimé à plus de 250 millions de dollars (228,06 millions d'euros), prévoit des livraisons sur deux années, en 2025 et 2026. Ce partenariat représente un des plus importants volumes de commandes récents pour Vallourec, qui cherche à se redéployer sur les marchés internationaux après une période de restructuration. En parallèle, Viridien (ex-CGG, entreprise française de services parapétroliers) a remporté un contrat de retraitement sismique en Algérie. Ce projet a été confié par le groupement Hassi Bir Rekaiz, formé par Sonatrach et la compagnie nationale thaïlandaise PTTEP (Petroleum Authority of Thailand Exploration and Production). Le contrat, d'une durée de 13 mois, vise à réinterpréter et fusionner deux bases de données sis-

miques collectées en 2011 et 2013, pour optimiser l'exploration de nouvelles réserves. Ces signatures interviennent alors qu'une dynamique de normalisation s'opère entre Alger et Paris. Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a annoncé une rencontre économique prévue le 19 mai en France entre le MEDEF et le patronat algérien. Cette réunion vise à structurer un nouvel axe de coopération bilatérale fondé sur des intérêts économiques mutuels, à commencer par l'énergie. Ces deux contrats marquent la première percée significative d'entreprises françaises en Algérie depuis la reprise du dialogue, signalant un retour du partenariat économique entre les deux pays.

Y. B.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

L'Algérie, une puissance gazière

PAR: BOUALEM ALAMI

À Ravenne, ville balnéaire italienne sur l'Adriatique, l'Algérie a montré ses grandes capacités de production de gaz naturel, mais également de pétrole, tout en se conformant strictement aux standards internationaux de sécurité et de protection de l'environnement. À la conférence OMC-Med Énergie, une rencontre annuelle d'experts, hauts responsables et décideurs dans le domaine de l'énergie produite notamment en offshore, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, et les patrons de Sonatrach et de Sonelgaz ont parlé de l'expérience de l'Algérie dans le domaine de la production et de la distribution du gaz, et, en général, de l'industrie gazière dont l'Algérie reste un des leaders mondiaux avec d'importantes réserves. Il est incontestable qu'avec ses 4 504 milliards de m³ de réserves gazières prouvées, l'Algérie est un des leaders mondiaux de l'industrie gazière, et un des tout premiers interlocuteurs des marchés internationaux du gaz, en particulier pour le GNL, une technique pour laquelle le groupe Sonatrach est leader mondial, puisque le tout premier terminal de GNL a été inauguré en 1964 à Arzew, près d'Oran. Le premier terminal d'exportation commercial mondial fut ainsi ouvert en Algérie, à Arzew plus exactement, en 1964. Historiquement, les premières livraisons algériennes de gaz GNL ont alors commencé vers la Grande-Bretagne, puis vers la France et les États-Unis. L'Algérie, deux années seulement après le recouvrement de son indépendance nationale, venait alors de briser "le mur du son" dans le domaine énergétique, gazier plus exactement, avec une sécurité jamais démentie de ses livraisons et de son GNL, le gaz extrait des champs du Sahara dont la France, lors des négociations d'Evian, avait voulu voler aux Algériens. Et c'est depuis cette année, l'année 1964, et au tout début du processus de dures négociations avec Paris pour la nationalisation de ses hydrocarbures, que l'Algérie annonce au monde entier, et aux nouveaux consommateurs de gaz en particulier, que cette ressource énergétique peut être transformée (cryogénie) en liquide et transportée par bateaux, ce qui élimine les lourds investissements en termes de pipelines et de centres de transformation. Aujourd'hui, beaucoup de pays producteurs, comme le Qatar ou l'Indonésie, transforment le gaz en GNL ou LNG (pour Liquefied Natural Gas), et le transportent pour le livrer à leurs clients. Mais, beaucoup ignorent que c'est bien l'Algérie qui est le premier pays au monde à avoir compris l'utilité commerciale et technologique de transformer le gaz en liquide par cryogénie pour le livrer ensuite en toute sécurité à ses clients, à des milliers de kilomètres de ses champs gaziers. Aujourd'hui, c'est une vérité de Lapalisse que de dire que l'Algérie dès les premières années de son indépendance, avec les États-Unis qui ont découvert le principe du GNL dans les années 1920, est l'un des grands pays leaders dans les techniques de production, de transformation et de livraison du gaz dans le monde. Cette force tranquille fait qu'Alger exporte son gaz vers beaucoup de destinations par méthaniers (GNL), par pipelines et gazoducs sous-marins. A l'OMC-Med Énergie de Ravenne, le gaz algérien a rappelé à beaucoup de clients et partenaires de Sonatrach, dont le géant italien ENI, que l'industrie gazière algérienne est sûre et fiable.

B.A.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ARAGHCHI À ALGER :
Le président Tebboune invité à se rendre en Iran



Le ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, M. Abbas Araghchi, a affirmé, mardi à Alger, que son pays saluait les positions courageuses de l'Algérie et du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des droits du peuple palestinien au Conseil de sécurité des Nations unies. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Araghchi a indiqué avoir transmis, lors de cette rencontre "cordiale", les salutations du président de la République islamique d'Iran et du peuple iranien au président de la République, lui renouvelant son invitation à visiter Téhéran. La rencontre a été l'occasion d'évoquer "les développements régionaux, notamment la situation en Palestine et les crimes commis par l'entité sioniste contre les Palestiniens et la population de Ghaza", a-t-il ajouté. A ce propos, le ministre iranien des Affaires étrangères a salué "les positions courageuses et justes de l'Algérie et du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des droits du peuple palestinien, au niveau des Nation unies et du Conseil de sécurité", lui adressant ses remerciements pour ces efforts. "Nous espérons qu'à travers la coopération entre les pays musulmans et les pays de la région, nous verrons la fin des crimes commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien", a poursuivi M. Araghchi. Concernant les relations bilatérales entre les deux pays amis, qu'il a qualifiées de "profondes, enracinées, fraternelles et solides", M. Araghchi a relevé "la convergence des vues" entre l'Algérie et l'Iran concernant "les questions régionales et internationales", rappelant les consultations entre les deux pays aux niveaux régional et international. La rencontre a permis d'évoquer "toutes les questions bilatérales, en particulier la coopération économique, les consultations politiques et la coopération dans les fora internationaux", a ajouté le ministre iranien des Affaires étrangères. Après s'être incliné à la mémoire des chouchada de l'Algérie, le ministre iranien a précisé que "les relations bilatérales et les échanges de visites de délégations politiques entre les deux pays se poursuivent", appelant de ses vœux "une visite du président de la République à Téhéran cette année".

APS

RÉACTIONS DES PARTIS POLITIQUES AU SUJET DE LA CRISE AVEC LE MALI

Soutien unanime à l'armée et la diplomatie algériennes

Des partis politiques ont réagi aux accusations du Mali et du collège des chefs d'État de la Confédération des États du Sahel, suite à la destruction par l'armée algérienne d'un drone qui a violé l'espace aérien national, dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril dernier. Le Front de libération national (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND) et le Mouvement de la société pour la paix (MSP) ont dénoncé ces accusations infondées proférées à l'encontre de l'Algérie.



Par Meriem Kaci

Le RND reproche à la «junte des putschistes» le fait «d'altérer les vérités et de proférer des allégations infondées» au sujet du drone malien de reconnaissance armé abattu par l'armée nationale, près de la ville frontalière de Tin-Zaouatine, dans la 6^e région militaire. Pour cette formation politique, ceux qui détiennent le pouvoir au Mali constituent «une menace pour le peuple malien, son unité ainsi que pour la stabilité au Sahel». Ces putschistes, poursuit le RND, sont devenus «un outil que manipulent des lobbies et des entités étrangères, pour semer le chaos et s'emparer par conséquent des richesses et des ressources des populations de la région». Ce comportement hostile et agressif du Mali et de ses alliés du Sahel, estime le RND, est orchestré par des lobbies et des pays hostiles à l'Algérie, afin de l'amener à abandonner ses positions envers les causes justes, notamment celles de la

Palestine et du Sahara occidental, et d'entraver en parallèle le processus du développement et du progrès réalisé par l'Algérie». Le RND a exprimé son soutien à la décision du gouvernement algérien portant fermeture de l'espace aérien aux avions en provenance ou à destination du Mali. De son côté, le FLN a condamné les «attaques injustifiées et allégations dangereuses» du Mali et de l'Alliance du Sahel. Pour le FLN, «ces graves accusations sont une expression flagrante de l'échec cuisant des putschistes imprudents et stupides et de leur tentative désespérée d'exporter la crise dans laquelle ils ont plongé le Mali», regrettant le fait que le peuple malien paie à lui seul le «tribut» de leurs «actions irresponsables» des parrains du putsch. Le parti a rejeté les «dénonciations calomnieuses évoquant une prétendue relation entre l'Algérie et le terrorisme», alors que l'Algérie est réputée avoir combattu le terrorisme pendant des décennies. Le FLN déplore enfin la

partialité du Niger et du Burkina Faso et rejette catégoriquement les propos infamants de ces pays envers l'Algérie, affirmant que le pays ne se soumettra pas aux chantages et aux complots, quelle que soit leur origine. Pour sa part, le MSP accuse le Mali de vouloir créer des problèmes sécuritaires pour servir des agendas internationaux en provoquant l'instabilité dans la région. L'Algérie était dans son droit de «légitime défense», en détruisant le drone malien, ce qui implique, ajoute le MSP, «l'obligation de maintenir la vigilance pour déjouer les tentatives de déstabilisation de la sécurité nationale, notamment aux frontières sud du pays. Tout en regrettant la partialité du Niger et du Burkina Faso, qui, avec le Mali, ont décidé de rappeler leurs ambassadeurs en Algérie pour des consultations, le MSP a mis l'accent sur la nécessité de la «reconstruction d'un consensus national pour faire face aux menaces et propagandes tapageuses répétitives».

M. K.

RACHID ALLOUCHE EXPERT EN RELATIONS INTERNATIONALES :

«Les programmes d'armement du Mali sont financés par des pays tiers»

L'analyste politique Rachid Allouche nous livre dans cette interview sa lecture des derniers événements qui ont exacerbé la tension entre l'Algérie et le Mali. «L'Algérie n'acceptera en aucun cas que son espace aérien ou son territoire soient exploités pour cibler des civils maliens», dit-il.

L'EXPRESS : LE FOSSÉ SE CREUSE D'AVANTAGE ENTRE L'ALGÉRIE ET LE MALI. QUEL AVENIR POUR LES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS ?

RACHID ALLOUCHE : L'éloignement entre Alger et Bamako ne date pas d'aujourd'hui, mais remonte aux deux dernières années, lorsque la junte au pouvoir a décidé, de façon unilatérale, de se retirer de l'accord d'Alger (conclu entre les indépendantistes et le régime déchu,

NDLR). Avant d'enterrer l'accord d'Alger, les putschistes maliens ont contesté l'intégrité de la médiation internationale au Mali, dont l'Algérie est le chef de file, et intensifié ses programmes d'armement financés par des pays tiers et fait recours à des mercenaires internationaux.

Le retour à la normale est soumis, entre autres facteurs, à la relance du processus constitutionnel au Mali, à ne plus faire appel aux mercenaires et à cesser d'utiliser des drones pour cibler la population malienne.

QUELLES SERONT LES RÉPERCUSSIONS DE CETTE CRISE SUR LA SITUATION SÉCURITAIRE AU SAHEL ?

Cela aggravera la situation sécuritaire, notamment avec l'incapacité des gou-

vernements putschistes du Sahel de contrôler leur espace géographique et de répondre aux revendications sociales de leurs populations. Une situation qui mène à l'ingérence et l'interférence des forces déstabilisatrices, en raison du vide sécuritaire qui caractérise les gouvernements putschistes de ces pays et contribuera à la montée du terrorisme et de la criminalité organisée. La stabilité de la région est fortement liée aux politiques de développement et aux approches sécuritaires adoptées.

SELON VOUS, DANS QUELLE CIRCONSTANCE LA DESTRUCTION D'UN DRONE PEUT-ELLE ÊTRE JUGÉE LÉGALE ?

Le drone détruit a pris une trajectoire offensive. Ce qui a entraîné sa qualifica-

tion de manœuvres d'hostilité caractérisée. Suite à cette qualification, le commandement des forces de défense aérienne de l'Algérie a ordonné sa destruction.

L'Algérie était dans l'obligation d'agir de la sorte pour préserver sa souveraineté nationale. Ajoutons à cela, que l'Algérie n'acceptera en aucun cas que son espace aérien ou son territoire soient exploités pour cibler des civils maliens. Avant cet incident, l'Algérie a reproché au Mali les incursions répétées et inacceptables de ses drones sur son territoire.

Les frontières algériennes du Sud sont autant menacées par les groupes terroristes que par le trafic d'armes de guerre et de drogue. Ce qui a conduit l'Algérie à formuler des remarques répétitives au sujet des mercenaires présents au nord du Mali et au Sahel.

LES AGENCES HUMANITAIRES DES NATIONS UNIES LE DISENT :

Le monde doit réagir pour sauver les Palestiniens de Gaza

L'entité sioniste poursuit ses massacres et maintient son blocus contre la bande de Gaza, empêchant l'entrée de toute aide humanitaire. Face à ces massacres et à cette guerre par la faim, les responsables des agences humanitaires des Nations unies ont appelé la communauté internationale à «agir avec fermeté, rapidité et détermination pour garantir le respect des principes fondamentaux du droit humanitaire international».

Boualem B.

Is ont insisté sur la nécessité de protéger les civils, de faciliter l'accès à l'aide humanitaire, de libérer les otages et d'imposer un cessez-le-feu dans les meilleurs délais. Dans leur déclaration commune, les responsables des agences humanitaires des Nations Unies ont indiqué qu'aucune marchandise ou aide humanitaire n'était entrée dans la bande de Gaza depuis plus d'un mois : «Plus de 2,1 millions de personnes sont assiégées, bombardées et affamées une fois de plus, tandis que la nourriture, les médicaments, le carburant, les abris et les équipements vitaux s'accumulent aux points de passage sans être autorisés à entrer à Gaza», ont-ils déclaré. «Les bilans indiquent que plus de 1 000 enfants ont été tués ou blessés au cours de la seule semaine suivant l'effondrement du cessez-le-feu, ce qui représente le nombre hebdomadaire le plus élevé d'enfants victimes à Gaza au cours de l'année écoulée», ajoute le communiqué. La liste des victimes du génocide sioniste s'allonge chaque jour dans un silence et une inertie inouïe des «frères arabes» et avec la complicité ostentatoire des États-Unis. Dans la nuit de lundi à mardi, des dizaines de Palestiniens ont encore été tués et des dizaines d'autres ont été blessés lors d'une série de bombardements intensifs de l'occupation. Les avions de guerre de l'occupation ont lancé des dizaines de raids sur différentes parties de la bande de Gaza, tuant au moins 15 Palestiniens, dont quatre enfants, et en blessant des dizaines d'autres. Le bureau des médias du gouvernement à Gaza a annoncé, ce mardi, qu'Ahmed Mansour était décédé des suites de ses



blessures. Il a été touché lundi matin lors d'un bombardement visant une tente abritant des journalistes à Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza. Avec la mort du journaliste Ahmed Mansour, le nombre des journalistes tués à Gaza s'élève à 211 journalistes, sans compter les dizaines de blessés et d'arrestations depuis le début du génocide israélien. Le bureau des médias a appelé encore une fois la communauté internationale et les organisations internationales à «condamner les crimes de l'occupation et à la poursuivre devant les tribunaux internationaux pour ses crimes continus». Il a appelé à cette occasion la Fédération internationale des journalistes, l'Union des journalistes arabes et les diverses organisations de journalistes en Europe à prendre des mesures pour protéger les journalistes activant à Gaza.

Dans un communiqué, le mouvement Hamas a souligné que ce qui se passe dans la bande de Gaza constitue une guerre contre des civils innocents, et non une «pression militaire», comme le prétend l'occupation israélienne. Dans des déclarations aux médias, le Hamas a appelé les pays du monde à «assumer leur responsabilité» pour mettre fin immédiatement à ce génocide. Le mouvement a tenu à souligner que «l'escalade militaire ne ramènera pas les prisonniers israéliens vivants», mais «menace leur vie et provoque leur mort», rappelant qu'il n'y a pas d'autre moyen de les récupérer que les négociations». «La politique de représailles de Netanyahu contre les enfants, les femmes et les personnes âgées à Gaza n'est pas une méthode pour obtenir une prétendue victoire, mais plutôt une recette pour un échec inévitable.» Le Hamas a souligné que «l'in-

tensification de l'agression ne brisera pas la volonté du peuple palestinien, mais augmentera plutôt le niveau de défi, d'entêtement et de détermination à faire face à l'agression».

B. B.

PROJET DE LOI CRIMINALISANT LA COLONISATION La commission arrête la feuille de route de son action

Les travaux de la commission parlementaire chargée de l'élaboration d'une proposition de loi criminalisant la colonisation se sont poursuivis, lundi, avec une réunion consacrée à arrêter la feuille de route de son action et à examiner les moyens d'assurer la matière historique et juridique nécessaire à la formulation d'un texte de loi intégré, indique un communiqué de l'APN. Les membres de la commission, dont la composition a été annoncée le 23 mars dernier par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, sont convenus «d'élaborer 3 listes nominatives des personnalités à écouter et des institutions et sites à visiter ainsi que de recueillir les informations utiles nécessaires en prévision de leur introduction dans l'exposé des motifs ou les dispositions juridiques», ajoute la même source. À l'ouverture de ses travaux, la commission a écouté «un briefing historique présenté par le professeur Filali Hamza Mokhtar», souligne le communiqué, ajoutant que les travaux ont été ponctués par «la distribution des cinq propositions juridiques présentées auparavant autour du même thème». Les travaux de la commission se sont déroulés en présence des membres : Djouzi Meziane, Fatma Bida, Zakaria Belkhir, Smaïl Mira, Fateh Brikat, Kamel Benkhelouf et Kadri Abderrahmane, conclut le document.

Le bilan des martyrs s'allonge

58 morts et 213 blessés ont été recensés ces dernières heures, à la suite des bombardements intensifs menés par les avions de l'occupation, ciblant les rassemblements de civils et les habitations, tandis que les soldats d'occupation au sol continuent de tirer sur les citoyens dans plusieurs zones de la bande de Gaza. Le ministère palestinien de la Santé a annoncé un nouveau bilan de l'agression israélienne sur Gaza depuis le 7 octobre 2023, avec un total de 50 810 martyrs et

115 688 blessés. Depuis le 18 mars, le nombre de victimes s'élève à 1 449 et le nombre de blessés à 3 647. Des correspondants de médias sur place ont rapporté que les forces d'occupation ont mené de vastes opérations de dynamitage dans les zones du nord de la bande de Gaza en concomitance avec des tirs d'artillerie ciblant plusieurs quartiers, et qu'elles ont établi un poste militaire dans la zone d'Al-Mountar, dans le quartier d'Al-Shejaiya, à l'est de la ville de Gaza.

RAPPROCHEMENT ENTRE LE MAKHZEN ET L'ENTITÉ SIONISTE

Des militants marocains s'expriment

Des militants marocains ont affirmé que la lutte contre la normalisation des relations avec l'entité sioniste constitue désormais un véritable combat dans le pays qui nécessite l'implication de toutes les catégories de la société, afin d'exercer une pression sur le Makhzen pour annuler tous les accords signés avec l'occupant qui constituent une tache noire sur le front du royaume. Dans ce contexte, le membre du secrétariat national du Front marocain de solidarité avec la Palestine et contre la normalisation, Abdelhamid Amine, a indiqué dans des déclarations aux médias que le rejet de la normalisation des relations avec l'entité sioniste est désormais «un véritable combat au

Maroc», en témoignent les nombreuses marches millionnaires hebdomadaires et les mouvements de contestations quasi quotidiens organisés à travers le pays, en vue d'exiger auprès du Makhzen d'entendre la voix de la rue et de rompre sans délai les relations avec l'entité sioniste. La meilleure preuve qui confirme que le peuple marocain est engagé dans le combat contre la normalisation, selon Abdelhamid Amine, est l'impressionnante manifestation organisée dimanche à Rabat, où des dizaines de milliers de personnes ont crié leur colère et exigé la rupture de toute relation avec l'entité sioniste. Il a souligné, à ce sujet, que ces revendications ont été exprimées de

façon claire sur les pancartes et les banderoles brandies à cette occasion par les manifestants, affirmant que «le combat contre la normalisation et la rupture des relations avec l'entité sioniste est la meilleure forme de solidarité que le peuple marocain puisse exprimer à son homologue palestinien». De son côté, le membre du Conseil d'orientation du mouvement Al-Aadl wal-Ihssan, Rachid Bouibri a indiqué aux médias que ces dernières années, un véritable changement des principes directeurs de l'Etat marocain a été opéré, affirmant que «l'intrusion de l'entité sioniste est un réel projet de colonisation destructive et un problème extrêmement dangereux».

A cet égard, le responsable a insisté sur l'urgence de la mobilisation de tout le peuple marocain en vue de faire face à la normalisation, soulignant que «l'intrusion sioniste aura des répercussions dévastatrices sur l'avenir du pays». Selon lui, les premières conséquences de cette normalisation commencent d'ores et déjà à se faire sentir en ce qui concerne notamment le changement de la nature de l'État marocain construite à travers le temps, faisant observer que «l'objectif ultime de la normalisation n'est autre que de transformer l'identité socio-culturelle et politique du royaume, ainsi que les constantes de l'État marocain».

APS

RÉUNISSANT DES EXPERTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Sonatrach organise un séminaire sur la maintenance des machines tournantes

Le Groupe Sonatrach organise, les lundi et mardi à Oran, le premier séminaire national dédié à la maintenance des machines tournantes, dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer la performance et la fiabilité des équipements industriels et à se mettre au diapason des développements technologiques dans ce domaine vital, indique le Groupe dans un communiqué.

Regroupant des experts nationaux et internationaux du secteur public et privé, ainsi que des représentants de start-up et de différentes filiales du Groupe, cette rencontre nationale constitue une étape importante dans le processus de développement de la maintenance des machines tournantes en Algérie, précise le communiqué.

Ce séminaire a pour objectif d'améliorer la performance opérationnelle à travers l'adoption des meilleures pratiques de maintenance préventive et corrective, contribuant ainsi à prolonger la durée de vie des équipements industriels et à améliorer leur performance.

La rencontre se veut également une opportunité d'échanger les expertises sur les dernières avancées technologiques, et les solutions numériques innovantes, telles que la maintenance prédictive basée sur l'intelligence artificielle et l'internet des objets, ainsi que de s'informer sur les meilleures pratiques adoptées à l'échelle internationale, ajoute la même source. Plusieurs axes seront débattus lors de cette rencontre, dont la maintenance prédictive et les stratégies de gestion de la sécurisation des actifs, l'industrie 4.0, les systèmes intelligents, le diagnostic et l'amélioration de la performance des machines, la formation spécialisée, le transfert de technologie, et les techniques de transformation du gaz en hydrogène. "Ce séminaire se veut une occasion propice pour échanger les expertises et les connaissances, afin de contribuer à l'amélioration de la performance et de renforcer la compétitivité dans le secteur industriel", a indiqué le Groupe. R.E.

DÉCLARATION DU BÉNÉFICIAIRE EFFECTIF DES ENTREPRISES :

Rappel important du CNRC

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a rappelé, hier, aux opérateurs économiques que, conformément aux dispositions du décret exécutif 23-429 du 29 novembre 2023 relatif à l'inscription au registre public des bénéficiaires effectifs, toutes les sociétés commerciales (personnes morales) sont tenues de déclarer leurs bénéficiaires effectifs auprès des antennes locales du Centre national du registre du commerce.

Inès B.

Dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, le CNRC a indiqué que le formulaire d'inscription peut être téléchargé via le lien électronique : Sidjilcom (<https://sidjilcom.cnrc.dz>), pour obtenir tous les détails liés à la déclaration.

Dans ce contexte, la direction générale du Centre national du registre du commerce et ses antennes locales réparties dans 58 wilayas ont confirmé qu'elles se tenaient à la disposition des opérateurs économiques pour leur fournir toute information ou assistance complémentaire dans ce domaine.

Lorsqu'une société est créée, il faut déclarer la ou les personnes physiques qui contrôlent la société. Il s'agit des bénéficiaires effectifs de la société. Tout changement les concernant à n'importe quel moment de la vie de la société doit également être déclaré. Le 29 novembre 2023, le décret exécutif n° 23-429 a été publié, introduisant des mesures importantes concernant la déclaration des bénéficiaires effectifs des personnes morales de droit algérien. Ce texte, pris en application de la loi n° 05-01 du 6 février 2005, modifiée et complétée, vise à renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Algérie en instaurant un registre public des bénéficiaires effectifs, et oblige toutes les sociétés algériennes à déclarer l'identité de leurs bénéficiaires effectifs. Pour les entreprises existantes, le délai pour effectuer



cette procédure prend fin le 30 novembre 2024. Un bénéficiaire effectif est défini comme une ou plusieurs personnes physiques qui, en dernier ressort, possèdent ou contrôlent une personne morale, ou pour le compte desquelles une opération est réalisée. Le décret prévoit la tenue d'un registre national, le registre des bénéficiaires effectifs, hébergé au Centre national du registre du commerce (CNRC). Ce registre permet de recenser les informations relatives aux bénéficiaires effectifs afin de garantir leur accès aux autorités compétentes, mais également au public dans des conditions fixées par arrêté du ministre du Commerce. Toutes les personnes morales de droit algérien sont tenues de déclarer leurs bénéficiaires effectifs auprès du

CNRC. Cette déclaration doit inclure des informations détaillées telles que le nom, la date de naissance, la nationalité, ainsi que le numéro de la carte nationale d'identité ou du passeport pour les étrangers. La déclaration peut être faite par voie électronique via la plateforme dédiée du CNRC. Le décret exécutif n° 23-429 impose aux personnes morales de droit algérien de fournir des informations détaillées concernant leurs bénéficiaires effectifs lors de leur déclaration auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC). Le formulaire de déclaration doit inclure des données essentielles pour identifier les bénéficiaires effectifs et la manière dont ils exercent un contrôle sur la personne morale. Le bénéficiaire effectif doit répondre à

l'un des critères suivants : Participation majoritaire : Possession d'au moins 20 % du capital ou des droits de vote de la personne morale. Le pourcentage exact doit être précisé. Contrôle effectif ou légal : Pouvoir d'influence directe ou indirecte sur les organes de direction, d'administration, de gestion, ou sur l'assemblée générale de la personne morale. Cela inclut la capacité à déterminer les décisions prises en vertu des droits de vote, ou à nommer ou révoquer la majorité des membres des organes de direction. Représentant légal : Si aucun bénéficiaire effectif n'est identifié selon les critères ci-dessus, le bénéficiaire effectif est la personne physique occupant la qualité de représentant légal de la personne morale.

I. B.

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Djazagro attire 540 entreprises de l'agroalimentaire et de l'emballage

Le salon Djazagro 2025, qui a ouvert ses portes lundi au palais des expositions, Pins Maritimes (Alger), a attiré 540 entreprises de l'agroalimentaire et de l'emballage représentant 38 pays, dont 44 % en provenance de l'Union européenne, ainsi que des entreprises asiatiques et turques, selon l'APS.

Parmi les exposants, 150 entreprises algériennes sont présentes, marquant la dynamique croissante du secteur agroalimentaire national, a indiqué Nabil Bey Boumezrag, directeur général de Promo Salon, initiateur de l'évènement, considérant que cette forte participation est "un signe du développement accéléré de ce

secteur clé de l'économie algérienne".

Lors d'une conférence de presse, M. Boumezrag a souligné l'importance du salon, qui rassemble fabricants d'équipements, producteurs d'arômes, d'ingrédients et de produits alimentaires, ainsi que des acteurs du secteur de l'emballage. "Le secteur agroalimentaire est devenu un moteur majeur de l'économie nationale", a-t-il déclaré, ajoutant que l'abondance de la production agricole ces dernières années offrait de nouvelles opportunités pour les industriels, notamment ceux spécialisés dans la transformation des fruits et légumes. M. Boumezrag a également mis l'accent sur l'innovation dans le

domaine du conditionnement et de l'emballage, et invité les jeunes talents et porteurs de projets à se rendre au salon pour explorer des solutions industrielles conformes aux normes internationales.

Pour sa part, Mme Chantal De Lamotte, responsable de Comexposum, partenaire de l'évènement, a souligné l'importance des conférences organisées en marge du salon. "Nous aborderons des thèmes importants comme la valorisation des terres agricoles en Algérie, qui devrait optimiser davantage l'exploitation des ressources locales et réduire la dépendance aux importations", a-t-elle expliqué, mettant en avant la qualité des produits



agricoles locaux. Parmi les exposants nationaux, plusieurs marques emblématiques ont attiré l'attention des visiteurs, ainsi que des entreprises qui exportent vers l'étranger, notamment vers des pays européens et africains.

Le salon Djazagro, qui devrait attirer 23 000 visiteurs, selon ses organisateurs, reste un évènement clé pour le secteur agroalimentaire, offrant un cadre propice aux échanges commerciaux et à l'innovation industrielle.

L'EXPERT ÉCONOMIQUE HOUARI TIGRISSI :

«La 5G va développer le système économique»

L'expert économique Houari Tigrissi a appelé hier à intensifier les études liées au lancement du réseau de cinquième génération (5G), conformément à la méthodologie approuvée par le président de la République lors de la réunion du conseil des ministres. Il a souligné que «cette étape améliorera la qualité des services technologiques et développera le système économique en fournissant un réseau de communication à haut débit».

Inès B.

«L'Algérie a atteint une couverture significative grâce aux technologies de troisième et quatrième génération, comprise entre 80 et 90 pour cent », mais a ajouté qu'« il est nécessaire d'investir davantage dans les infrastructures, d'étendre la couverture géographique et d'ouvrir le marché à davantage d'opérateurs étrangers », a-t-il déclaré lors de son intervention à la radio chaîne 1.

À cet effet, il propose de forger des partenariats avec des entreprises technologiques de premier plan, telles que la Chine (Huawei) et d'autres entreprises mondiales, pour améliorer la transformation numérique et faire progresser l'économie nationale.

Tigrissi a appelé à l'utilisation de la technologie et de la numérisation pour améliorer les performances économiques et administratives, s'ouvrir aux investissements étrangers et améliorer la couverture numérique. Cela permettra à l'Algérie de réaliser des avancées concrètes dans le développement du secteur des dotations et de l'exploiter d'une manière qui assure une plus grande efficacité et transparence.

Au sujet de l'utilisation des biens de l'État, M. Tigrissi a souligné que l'Algérie doit activer plusieurs aspects législatifs et administratifs pour assurer une utilisation optimale des biens de l'État et des wakfs. Cela contribuera efficacement à renforcer les capacités économiques et à accroître les opportunités de partenariats et d'investissements locaux et étrangers. Il a souligné que «la décision du conseil des ministres de lancer un inventaire complet des actifs de l'État à travers le pays et d'achever ce processus avant la fin de l'année en cours représente une étape cruciale et mérite d'être saluée, en particulier à la lumière du besoin urgent d'établir une base de données complète qui soutient les réformes économiques et contribue à la préparation des projets de loi, notamment la loi de finances, qui est un outil de formulation des politiques financières et économiques dans divers pays du monde.»

Le Dr Tigrissi a ajouté que l'exploitation efficace des biens immobiliers disponibles est devenue une nécessité urgente, d'autant plus que beaucoup d'entre eux ont été perdus au cours des périodes précédentes sans être utilisés de la manière requise.

Parlant du système des wakfs dotation, le Dr Tigrissi a expliqué que «les banques islamiques peuvent jouer un rôle



central dans le financement des projets des wakfs en proposant des produits financiers attractifs qui contribuent à renforcer ce secteur vital.» Dans ce contexte, il a proposé de lancer à l'avenir des «obligations des wakfs », ainsi que de faciliter et de simplifier les procédures d'obtention, afin d'attirer les investissements, notamment en

orientant les fonds circulant sur le marché parallèle vers des projets de dotation viables à travers de fortes campagnes de sensibilisation. Il a également rappelé l'importance d'activer les partenariats public-privé dans le domaine des wakfs, d'encourager la coopération entre le gouvernement et les investisseurs privés et de four-

nir des incitations appropriées. Il a souligné la nécessité de créer un fonds national des wakfs pour gérer les revenus de la dotation et investir tout excédent dans des projets de développement, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Il a ajouté : «Les banques islamiques peuvent jouer un rôle de premier plan

dans le financement de projets des wakfs, en contribuant à leur développement par le biais d'investissements locaux et internationaux.» En ce qui concerne la numérisation, le Dr Tigrissi a souligné la nécessité d'une numérisation complète des biens de l'État, qui devrait être achevée avant l'élaboration de la loi de finances 2026. Il a expliqué que «l'Algérie doit mettre en place un système numérique et juridique intégré chargé de la gestion des données immobilières, car cela aurait un impact significatif sur la facilitation de l'investissement et l'amélioration de la gestion des actifs immobiliers», ajoutant que «l'existence d'une base de données précise réduirait la pression sur la gestion et augmenterait son efficacité». En ce qui concerne l'agriculture, le DR Tigrissi a souligné la nécessité de mettre à jour les statistiques relatives aux terres agricoles, d'autant plus que le pourcentage des superficies exploitées à des fins agricoles ne dépasse pas actuellement 10 pour cent du total des terres disponibles. À cet égard, il a déclaré que le fait de disposer d'une base de données précise sur les zones irriguées et cultivées contribuerait à améliorer la planification et à réduire la dépendance aux importations, notamment en ce qui concerne la viande et le bétail.

I. B.

LA DGI RÉVÈLE LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2022 Les recettes fiscales en hausse de 58 %

La directrice générale des Impôts (DGI), Mme Amel Abdellatif, a dévoilé, lundi, lors d'une réunion de la commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), les chiffres clés de l'année 2022. Selon un communiqué publié sur la page officielle Facebook de la DGI, il est indiqué que les recettes totales allouées au budget de l'État se sont élevées à 7 244,86 milliards de dinars algériens, soit un taux de croissance de 22,78 % par rapport aux recettes enregistrées en 2021. Les recettes fiscales collectées par la Direction générale des impôts se sont élevées à 7 982,09 milliards de dinars algériens, soit une augmentation de 58,85 % par rapport à l'année précédente.

Concernant les recettes fiscales, Mme Abdellatif a confirmé que les recettes fiscales ordinaires allouées au budget de l'État se sont élevées à 2 081,74 milliards de dinars algériens, soit un taux d'exécution de 97,5 % par rapport aux prévisions de la loi de finances complémentaire 2022. Elle a également indiqué que les recettes fiscales pétrolières se sont élevées à 5.531,97 milliards de dinars algériens, dépassant les prévisions de la loi de finances complémentaire 2022 de 2.320,05 milliards de dinars algériens.

"Le 7 avril 2025, la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, présidée par le député Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, a pour-

suivi ses réunions consacrées à l'étude du projet de loi de règlement du budget pour l'année 2022. La séance a été consacrée à l'audition de la directrice générale des Impôts, Mme Amal Abdel Latif, et du directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, en présence du vice-président de l'Assemblée, M. Abdelrazak Touati, et du président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique, M. Abdelghani Toumi", indique un communiqué de la DGI. Dans son discours d'ouverture, le président du comité a salué les progrès réalisés par les administrations fiscales et douanières dans l'amélioration du recouvrement, la modernisation des infrastructures et la numérisation de l'administration. Il a également salué les efforts déployés pour élargir l'assiette fiscale et intégrer le secteur informel dans l'économie formelle. Il a également appelé à une meilleure coordination entre les deux départements grâce à des plateformes numériques unifiées et a proposé un certain nombre de recommandations, notamment l'évaluation périodique de la politique d'exonérations douanières, l'accélération du rythme de la numérisation, le soutien à la formation et à la motivation des ressources humaines, l'activation de mécanismes d'intégration du secteur parallèle et la révision et la mise à jour des textes de base destinés aux agents des impôts et des douanes. S'agis-

sant des douanes, le directeur général des Douanes a déclaré que le commerce extérieur de marchandises a connu une amélioration significative, les importations enregistrant un total de 40,20 milliards USD, soit une augmentation de 6,52 % par rapport à 2021. Concernant les exportations, elles ont atteint 60,55 milliards USD, soit une augmentation de 53,18 % par rapport à 2021. À l'issue de la réunion, les membres du comité ont exprimé leur appréciation pour les efforts déployés par l'État pour maintenir l'équilibre financier, mais ils ont soulevé plusieurs préoccupations qui nécessitent davantage de travail et de développement, notamment : l'accélération de la numérisation des secteurs fiscaux et douaniers, la révision de la loi fondamentale pour les salariés, l'amélioration des mécanismes de collecte et la lutte contre la fraude et la généralisation des frais et des transactions entre les ports.

Les préoccupations de la commission des Finances et du Budget au niveau de l'APN concernent également l'amélioration de la transparence et de la qualité des services, l'activation des impôts sur les bénéfices et la fortune, le développement des relations avec des investisseurs et des entreprises étrangères, la recherche de solutions pratiques pour absorber les fonds du marché parallèle et l'encouragement des partenariats économiques et l'intensification de la formation continue.

I. B.

SOUK AHRAS

Vers la création de trois nouvelles zones d'expansion touristique

Trois nouvelles zones d'expansion touristique (ZET) seront créées d'ici à fin 2025 à Souk Ahras afin de renforcer l'infrastructure touristique de la wilaya qui possède des atouts prometteurs pour constituer une destination touristique, a indiqué, mardi, la directrice du tourisme et de l'artisanat, Ismahan Zahoui.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'élargissement du foncier destiné à l'investissement touristique, notamment pour des projets intégrés tels que des hôtels, des parcs de loisirs et des installations pour la pratique d'activités sportives, a précisé la même responsable, notant que les trois ZET projetées ont été proposées à la suite d'une étude préliminaire réalisée en septembre 2023 et qui avait mis à contribution des représentants du ministère du Tourisme et de l'artisanat, de l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT) et des services des forêts et de l'agriculture. Le foncier à aménager après agrément du ministère de tutelle sera attribué à des investisseurs privés et ce, d'ici à la fin de l'année en cours, a encore précisé Mme Zahoui à l'APS. Il s'agit, selon la même responsable, de la zone de Batoum, d'une superficie de 109 hectares, considérée comme "un site touristique de premier plan" car disposant d'importantes sources thermales situées à proximité du site naturel de la ferme de Burgas, dans la commune de Taoura, ce qui en fait un lieu tout indiqué pour le



développement d'hôtels et de complexes touristiques à même d'attirer des touristes et des amoureux de la nature. La seconde ZET est projetée au niveau du site archéologique classé, couvrant une superficie de 20 hectares à Khemissa, considéré comme l'un des sites touristiques les plus importants de la wilaya dès lors qu'il figure parmi les étapes du parcours de Saint-Augustin et, donc, à même de susciter l'intérêt des adeptes du tourisme culturel, a également précisé la même source. La zone d'El M'cid (67 hectares), située dans la commune d'Ouled Driss et culminant à 1400 m d'altitude, devrait également abriter une ZET pour mettre en valeur des monu-

ments archéologiques, les zaouias d'Al-laouli et de Sidi Ahmed et la source thermale d'Ouled Zayed qui en font une destination idéale pour le tourisme de montagne et le tourisme sportif, a également fait savoir Mme Zahoui. La directrice du tourisme et de l'artisanat a souligné que ces projets s'inscrivent en droite ligne d'une vision globale ambitionnant de valoriser les nombreuses potentialités touristiques de la wilaya de Souk Ahras, apte à constituer un pôle touristique intégré à même de dynamiser l'économie locale et de créer de nombreux emplois permanents.

AÏN DEFLA

La production d'agrumes connaît une "hausse significative"

La production des agrumes dans la wilaya d'Ain Defla a dépassé les 514.000 quintaux durant la saison agricole 2024/2025, a-t-on appris mardi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Les services agricoles ont enregistré une production de près de 514.874 quintaux de différentes variétés des agrumes récoltés sur une superficie de plus de 2.232 ha durant la saison agricole en cours pour un rendement moyen de 232 qx à l'hectare, selon des statistiques fournies à l'APS par le service de l'organisation de la produc-

tion et de l'appui technique. Pour les oranges, plus de 300.000 quintaux, dont 117.779 qx de la variété Thomson et 159.737 qx de la variété Washington, ont été récoltés durant la saison en cours, ont indiqué les mêmes services, soulignant qu'une superficie de 1.383 hectares a été récoltée sur une superficie globale de 1.581 ha. Quant aux petits fruits, dont la clémentine et la mandarine, la superficie récoltée représente 747.5 ha, la production réalisée lors de cette saison a avoisiné les 190.000 qx, tandis que la produc-

tion de la variété citron a dépassé les 20.000 qx, a affirmé la même source. Ainsi, le même service fait également savoir que la production des agrumes cette saison dans la wilaya a connu une "hausse significative", comparativement à la campagne agricole précédente. La récolte des agrumes réalisée durant la saison agricole 2023/2024 était de près de 356.230 qx, avec un rendement moyen de 190 qx/ha et une superficie globale récoltée de 1.874 hectares, rappelle la même source.

NÂAMA

Plus de 7200 foyers raccordés à l'électricité et au gaz

Des travaux de raccordement de 7.256 foyers aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz naturel dans les lotissements sociaux d'auto-construction de la wilaya de Nâama sont en cours de réalisation, ont indiqué les Services de la wilaya. Le directeur de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Architecture, Belameche Mebarek, a souligné qu'une enveloppe financière totale d'environ 1,1 milliard de dinars a été allouée pour la réalisation de ce programme spécifique de raccordement des lotissements sociaux à l'électricité et au gaz, pris en charge par la Société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya. Il s'agit de lotissements comprenant 3.500 parcelles dans la commune de Mecheria, 1.530 parcelles dans la commune de Aïn Sefra et 2.226 autres dans la commune de Nâama. Les travaux de raccordement des parcelles destinées à l'auto-construction aux

réseaux de l'électricité et du gaz se poursuivent, avec la programmation de lignes électriques de moyenne et basse tensions, ainsi que des transformateurs électriques, pour un total de plus de 100 km de réseau électrique et plus de 90 km de réseau de gaz naturel, selon le responsable. M. Belameche a ajouté que la plupart des projets d'aménagement dans les lotissements sociaux, qui comprennent plus de 12.000 terrains destinés à l'auto-construction dans les communes de la wilaya, sont à des stades avancés d'exécution, avec un rythme de réalisation accéléré. Dans certains de ces lotissements, les travaux de raccordement aux réseaux principaux et secondaires d'eau potable, d'assainissement, d'aménagement des routes, entre autres ont été achevés. Il est à noter que la wilaya de Nâama a bénéficié d'un nouveau programme pour l'année en cours, visant la création de nouveaux lotissements

sociaux, avec un total de 3.500 terrains à bâtir destinés à l'auto-construction. Chaque bénéficiaire recevra un terrain d'une superficie de 200 mètres carrés, en plus d'une aide financière et d'un permis de construire, indique-t-on.

MÉDÉA

QUATORZE BLESSÉS DANS LE RENVERSEMENT D'UN AUTOBUS

Quatorze passagers ont été blessés suite au renversement d'un autocar survenu, lundi matin, sur un tronçon de la route nationale RN 18 B, desservant la localité de Souagui, dans la wilaya de Médéa, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit «Sidi-Salem», dans la commune de Souagui, à 65 km à l'est de Médéa, lorsqu'un autobus de transport de voyageurs s'est renversé sur la chaussée, avant de s'immobiliser sur le bas-côté de la route, a indiqué la Protection civile. Quatorze personnes parmi les passagers de l'autobus ont été blessées à des degrés divers, d'autres étaient en état de choc, a signalé la même source, précisant que les blessés ont reçu les premiers soins sur place, avant d'être évacués vers la polyclinique de la daïra de Souagui.

CONSTANTINE

Le CHU Dr Benbadis se dote d'une machine de réanimation

Le Centre hospitalo-universitaire CHU Dr Benbadis de Constantine s'est doté d'une machine d'oxygénation par membrane corporelle (ECMO/extra corporeal membrane oxygenation), un équipement d'intervention médicale avancée, a-t-on appris mardi de la directrice locale de la Santé et de la Population (DSP), Lynda Boubeguir. Mettant en avant l'importance de l'ECMO - une technique de réanimation avancée, conçue particulièrement pour les patients présentant les formes les plus sévères d'insuffisance respiratoire aiguë-, la responsable a indiqué que l'acquisition de cet équipement ultra moderne s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat visant à promouvoir le service de santé. La machine ECMO a été acquise au profit du service de réanimation du CHU, a précisé la même source, ajoutant que la mise en place de cet équipement de circulation extracorporelle pouvant offrir une assistance cardiaque, respiratoire ou cardio-respiratoire selon les modalités techniques utilisées, est assurée et coordonnée par des équipes spécialisées en réanimation. L'ECMO est bien plus qu'une simple technique, elle constitue un espoir pour les patients souffrant du syndrome de détresse respiratoire aiguë, a assuré la responsable, affirmant qu'il s'agit d'un "acquis" de première importance devant permettre "d'améliorer et de révolutionner" la prise en charge de cette catégorie de malades. L'extra corporelle membrane oxygénation ne représente pas seulement une solution pour les problèmes pulmonaires, puisqu'elle est également utilisée en cas de défaillance cardio-respiratoire grave (lorsque le cœur ne peut plus pomper efficacement le sang, l'ECMO peut prendre le relais, assurant la circulation du sang dans tout le corps et l'oxygénation, comme un traitement transitoire, assistant le patient pendant que les médecins évaluent et mettent en œuvre les meilleures options thérapeutiques), a-t-on expliqué. Une vaste opération portant acquisition d'équipement médical au profit du CHU a été lancée récemment par le secteur local de la santé en vue d'améliorer la qualité du service assuré dans cet important établissement de santé, a-t-on rappelé.

UNIVERSITÉ D'HARVARD

Le secret du bonheur enfin révélé !

Ce n'est ni l'argent, ni la santé : la plus longue étude de l'histoire révèle ce qui nous rend vraiment heureux. Pour trouver la vraie recette du bonheur, des chercheurs américains ont suivi plus de 2000 individus pendant toute leur vie. Ils viennent de divulguer leurs résultats surprenants.

Commencée dans les années 1930, cette recherche s'affiche aujourd'hui comme la plus vaste et longue enquête consacrée au bonheur. 80 ans, 724 individus, 1300 descendants... La plus longue étude jamais réalisée sur ce sujet vient de prendre fin. Menée par les Dr Robert Waldinger et Marc Schulz, de l'université d'Harvard, elle avait pour but d'identifier les piliers du bonheur et du bien-être de l'être humain. Les scientifiques ont régulièrement interrogé les patients sur leur emploi, leur famille et leur état de santé. Ils ont réalisé des analyses de sang, des scanners des cerveaux et ont même autopsié les participants décédés. Au bout de 75 ans d'un suivi rigoureux, les deux chercheurs et leurs équipes ont définitivement écarté les théories selon lesquelles l'argent ou la célébrité feraient le bonheur. Le bonheur ne réside ni dans l'accumulation de richesses, ni dans l'accès à la célébrité. Plutôt, ce sont les relations humaines qui jouent le rôle cru-

cial. Plus précisément, un réseau social fort et la proximité émotionnelle avec ses proches apparaissent déterminants pour un bien-être durable. Selon eux, la clé l'épanouissement se trouve dans un aspect bien moins palpable de notre vie. Elle réside en fait dans la nature et la force des liens qui nous lient à notre entourage. "Notre étude montre que les personnes plus connectées à leur famille, à leurs amis et à leur communauté sont plus heureuses et en meilleure santé physique que celles qui le sont moins.", expliquent les chercheurs dans leur ouvrage intitulé The Good Life. Mais ils insistent sur le fait qu'avoir des relations ne suffit pas. Il faut les entretenir activement à travers de moments passés ensemble ou au minimum, d'une relation à distance. À l'inverse, les personnes plus isolées voient leur santé se détériorer plus rapidement. "Les personnes seules vivent également moins longtemps", assurent-ils.



ALLERGIES SAISONNIÈRES

Comment purifier son intérieur au printemps ?

Le retour du printemps s'accompagne aussi du retour des allergies saisonnières pour de nombreuses personnes. Et contrairement aux idées reçues, l'air intérieur est souvent 5 à 10 fois plus pol-

lué que l'air extérieur, selon les experts. Le printemps est souvent synonyme de retour des allergies saisonnières pour de nombreuses personnes. Dans nos maisons, où nous passons la majorité de notre temps, se cachent aussi de multiples allergènes et polluants qui fragilisent notre santé respiratoire et peut avoir des conséquences néfastes. Et contrairement aux idées reçues, l'air intérieur est souvent 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur, selon les experts. En effet, dans nos logements cohabitent allergènes naturels tels que les acariens ou les moisissures) et polluants chimiques issus des matériaux de construction, meubles, produits d'entretien ou parfums d'ambiance. Comment donc limiter ces risques et améliorer la qualité de l'air chez soi. Il faut savoir que les acariens sont des ennemis invisibles dans notre literie. Ces microscopiques arthropodes prolifèrent dans nos matelas, canapés, moquettes et rideaux. Ils se nourrissent principalement de nos squames (peaux

mortes) et se développent idéalement entre 15°C et 25°C, avec une humidité de 70-80 %. La literie constitue leur lieu de prédilection puisque nous y passons un tiers de notre vie. Pour limiter leur présence, il est nécessaire d'adopter quelques gestes simples. il est ainsi recommandé de maintenir une température entre 18°C et 19°C dans le logement, et légèrement plus basse (17-18°C) dans la chambre, aérer quotidiennement pendant au moins 30 minutes , préférer les sols durs (parquet, carrelage) aux moquettes , réduire les textiles tels que les rideaux épais, canapés en tissu et peluches.

UN NETTOYAGE SAIN POUR UN AIR PUR

Pour les personnes allergiques au pollen, il est conseillé d'aérer aux heures où les pollens sont moins présents (tôt le matin ou tard le soir) , garder les fenêtres de voiture fermées , se rincer les cheveux avant le coucher pour ne pas contaminer l'oreiller , éviter les activités sportives en extérieur pendant les pics polliniques et

ne pas faire sécher le linge dehors lors des pics. Il faut également faire attention à certaines plantes d'intérieur qui peuvent provoquer des réactions allergiques. La terre des pots favorise également la prolifération de moisissures, leur présence augmentant le taux d'humidité. Sans être formellement déconseillées pour tous, elles méritent une attention particulière si vous êtes allergique. Il est également recommandé de bien entretenir son logement sans ajouter de polluants chimiques et de privilégier les alternatives naturelles comme le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude ou le savon noir. Ces produits, efficaces et peu émissifs en composés organiques volatils, permettent de nettoyer efficacement sans modifier la qualité de l'air intérieur. Autant de conseils simples mais efficaces qui permettent d'améliorer significativement la qualité de l'air chez soi tout en protégeant sa santé contre divers allergènes présents autour de nous.

A.B

ALIMENTATION D'URGENCE Le PAM s'inquiète d'une possible fin de l'aide américaine

Le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU a exprimé lundi sa profonde inquiétude face aux récentes notifications des Etats-Unis indiquant un arrêt potentiel du financement de l'aide alimentaire d'urgence à 14 pays. En cas de mise en œuvre de cette mesure, cela reviendrait à condamner à mort des millions de personnes confrontées à la faim extrême et à la famine, a déploré le PAM dans un communiqué publié sur X. L'agence a affirmé être actuellement en contact avec le gouvernement américain pour demander des éclaircissements et appeler à la poursuite du soutien à ses programmes vitaux. Le PAM a reconnu et exprimé sa gratitude envers les Etats-Unis et d'autres donateurs internationaux pour leurs contributions, a déclaré l'agence, réaffirmant son engagement à fournir une assistance alimentaire vitale aux communautés vulnérables dans les points chauds de la faim à travers le monde. L'administration Trump a décidé d'annuler la plupart des aides américaines, y compris l'assistance alimentaire, pour l'Afghanistan, le Yémen et douze autres pays, ont signalé lundi des sources humanitaires du département d'Etat et de l'Agence américaine pour le développement international.

ACCORD SUR LES PANDÉMIES L'OMS espère un consensus cette semaine

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exprimé lundi l'espoir d'un aboutissement à un consensus en vue d'un accord international sur les pandémies. Les pays sont prêts à sécuriser un consensus pour conclure un accord international sur les pandémies, a affirmé le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'ouverture du dernier cycle de négociations. Vous êtes prêts à écrire l'histoire avec cet accord, a-t-il ajouté, précisant que cette nouvelle semaine de négociations vise à finaliser l'accord avant l'assemblée annuelle des Etats membres de l'OMS en mai.

Je pense que nous sommes trop près du but pour tout jeter par-dessus bord. Je crois que vous êtes prêts à sécuriser un consensus, a-t-il indiqué aux négociateurs, affirmant que le projet de texte concilie les différents besoins et priorités des Etats membres. Vous n'avez pas besoin d'un autre discours de ma part pour vous rappeler les enjeux et l'importance de conclure les négociations cette semaine, a-t-il poursuivi. En décembre 2021, les pays membres de l'OMS ont décidé d'élaborer un accord sur la prévention des pandémies et la préparation à celles-ci pour éviter les graves erreurs du Covid. Mais des questions de taille ont ralenti

les négociations, dont celle du partage des données sur les agents pathogènes émergents et les avantages qui en découlent, à savoir les vaccins, les tests et les traitements mais aussi la surveillance des pandémies. La pandémie de Covid-19 peut sembler aujourd'hui un lointain souvenir, dépassé par les conflits et les bouleversements géopolitiques et économiques. Mais la prochaine pandémie n'attendra pas que les choses se calment, a mis en garde Tedros. Le monde a besoin d'un signal fort montrant qu'en ces temps de divisions et de discordes, les pays peuvent encore s'unir pour collaborer et trouver un terrain d'entente, a-t-il ajouté.

DARFOUR (SOUDAN)

Des centaines de familles fuient les attaques des FSR

Quelque 530 familles ont été déplacées des villages d'Abu Hamira et d'Al-Rakab dans l'État du Darfour Nord, entre les 1 et 6 avril, en raison de l'aggravation de l'insécurité. C'est ce qu'a indiqué, dans un communiqué, l'Organisation internationale des migrations (OIM).

Des centaines de familles ont été déplacées de deux villages de l'ouest du Soudan après des attaques perpétrées par les Forces de soutien rapide (FSR), a fait savoir, lundi, l'Organisation internationale des migrations (OIM). "Quelque 530 familles ont été déplacées des villages d'Abu Hamira et d'Al-Rakab dans l'État du Darfour Nord entre les 1er et 6 avril en raison de l'aggravation de l'insécurité", a indiqué l'OIM dans un communiqué.

Le centre d'urgence local d'Abu Shouk a déclaré que trois personnes, dont deux enfants, avaient été blessées lors d'un bombardement du village par les FSR lundi. Le groupe paramilitaire n'a pas réagi ces informations dans l'immédiat. Ces dernières semaines, les FSR ont perdu le contrôle de plusieurs régions du pays au profit de l'armée, notamment dans les États de Khartoum, d'Al-Jazira, du Nil blanc, du Kordofan du Nord, du Sennar et du Nil bleu. Depuis avril 2023, l'armée et les FSR se livrent à une guerre qui a fait plus de 20



000 morts et 14 millions de déplacés, selon les Nations unies et les autorités locales. Des recherches menées par des universitaires américains estiment toutefois que le nombre

de morts s'élèverait à environ 130 000. La communauté internationale et les Nations unies ont appelé à la fin de la guerre, mettant en garde contre une catastrophe

humanitaire imminente, alors que des millions de personnes risquent la famine et la mort en raison des pénuries alimentaires. Le conflit s'est étendu à 13 des 18 États du Soudan.

PRÉSIDENTIELLE
EN EQUATEUR

Scrutin serré entre Noboa et l'opposante Gonzalez

Le président sortant Daniel Noboa et son opposante de gauche Luisa Gonzalez s'affrontent dimanche prochain lors du second tour de la présidentielle en Equateur. Gonzalez, avocate de 47 ans, aspire à devenir la première femme à diriger le pays. Daniel Noboa, entrepreneur millionnaire de 37 ans, espère gouverner quatre ans de plus, après avoir gagné les élections anticipées d'octobre 2023 convoquées par son prédécesseur Guillermo Lasso pour éviter une procédure de destitution. Les deux candidats ont terminé le premier tour de février au coude-à-coude, avec une différence de moins de 17.000 voix. Au second tour, experts et sondages prévoient une bataille au vote près. Les 13,7 millions d'électeurs concernés par le vote obligatoire sont appelés aux urnes dimanche prochain de 07H00 à 17H00 locales (12H00 à 22H00 GMT).

CÔTE D'IVOIRE

Un mort et trois blessés dans une tentative d'évasion à la prison de Bouaké

Un détenu est décédé "asphyxié" et trois autres personnes ont été blessées ce lundi lors d'une tentative d'évasion à la prison civile de Bouaké, dans le centre de la Côte d'Ivoire, a annoncé le procureur de la République près la cour d'appel de Bouaké, Yéo Abel Nangbéle, dans un communiqué. Selon le procureur, l'incident est survenu alors que l'Administration pénitentiaire a renforcé les contrôles pour lutter contre l'introduction de stupéfiants dans l'établissement. "Pour protester contre le tarissement de leurs sources d'approvisionnement en produits illicites dans la détention, des détenus coalisés, onze (11) au total, ont décidé d'en découdre, dimanche 06 avril 2025, avec certains de leurs codétenus, au motif que ceux-ci seraient à l'origine des informations ayant permis à l'Administration Pénitentiaire de lutter efficacement contre l'usage des stupéfiants en milieu carcéral", a soutenu le procureur.

DROITS DE DOUANE IMPOSÉS PAR LES ETATS-UNIS

L'Europe doit s'adapter

L'Europe doit s'adapter à un changement de paradigme du commerce mondial, a souligné lundi le commissaire européen en charge du commerce Maros Sefcovic au Luxembourg, où se réunissent les ministres du commerce extérieur de l'UE, pour répondre à la hausse des droits de douane imposée par les Etats-Unis.

La discussion sert à préparer la réponse européenne à l'augmentation de taxes douanières américaines, à s'assurer que les entreprises européennes reçoivent un soutien adéquat et à accélérer des négociations de libre-échange avec le reste du monde, a déclaré Sefcovic avant le début de cette réunion.

Donald Trump a lancé une offensive protectionniste sans équivalent depuis les années 1930, avec une série de hausse de taxes douanières, dont 20% pour les marchandises de l'Union européenne. La Commission européenne essaye de négocier avec Washington tout en préparant des

mesures de rétorsion si les discussions n'aboutissent pas.

Lundi au Luxembourg, les 27 veulent afficher leur unité face à cette menace de guerre commerciale. « Nous voulons plus de commerce et plus de coopération avec les Etats-Unis (...) Nous sommes en faveur d'une solution négociée », a déclaré à la presse Benjamin Dousa, ministre suédois du commerce extérieur. « Toutes les options sont sur la table », a-t-il ajouté, en plaidant pour une réponse de l'UE bien ciblée afin de ne pas nuire davantage aux entreprises européennes qu'aux entreprises américaines. Le ministre allemand de l'économie, Robert Habeck, a déclaré que l'Europe devait être prête à utiliser son bazooka- l'instrument anticoercition - contre les Etats-Unis.

L'UE s'est dotée en 2023 de cet instrument européen commun qui vise à punir tout pays utilisant des armes économiques pour faire pression sur elle. Jamais utilisé jus-

qu'ici, cet instrument anticoercition a été pensé comme un outil de dissuasion, à activer après épuisement des voies diplomatiques. Il autorise différents types de représailles : gel de l'accès aux marchés publics, blocage d'autorisations de mise sur le marché de certains produits, ou encore un blocage d'investissements.

Et le Canada saisit l'OMC

Le Canada a saisi le 3 avril l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au sujet des droits de douane imposés par les Etats-Unis aux véhicules et aux pièces automobiles, a annoncé l'organisation lundi.

« Le Canada a demandé l'ouverture de consultations avec les États-Unis dans le cadre du mécanisme de règlement des différends de l'OMC au sujet des mesures prises par les États-Unis imposant un droit de douane de 25% aux véhicules automobiles et aux pièces automobiles », a annoncé l'OMC sur son site.

RDC

Kinshasa compte ses morts après des pluies diluviennes

La vie a repris dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC) après un weekend soldé par la mort de 33 personnes dans des inondations provoquées par des pluies diluviennes, vendredi et samedi. «23 décès, 46 personnes hospitalisées et plusieurs maisons emportées dans les communes de Mont - Ngafula, Ngaliema, Barumbu ainsi que l'interruption de l'approvisionnement en eau dans quelques quartiers», est le bilan pour la seule journée de samedi, selon un communiqué du vice-premier ministre en charge de l'Intérieur et de la sécurité, Jacquemin Shabani.

Dimanche, «10 décès [supplémentaire, NDLR] ont été répertoriés, plus de 200

ménages ont été inondés dans les communes de Limete, Matete et Masina», ajoute le même texte, portant le bilan à 33 morts, contre un précédent bilan de 22 morts fourni par le gouverneur de Kinshasa à l'agence Anadolu. Le chaos observé samedi et dimanche sur le boulevard Lumumba submergé par les eaux de la rivière N'djili, sortie de son lit, a pris fin lundi à la faveur d'une décrue observée avant l'aube, a constaté le correspondant d'Anadolu.

Le trafic sur cet axe reliant la ville à l'aéroport international et aux provinces de l'ouest et du sud-ouest du pays, a repris dans la matinée. L'armée et la police ont été déployés pour harmoniser le mouve-

ment des milliers de véhicules restés immobilisés sur la voie publique. L'Agence Anadolu a dénombré sur une distance d'un kilomètre, une trentaine de véhicules tombés en panne après avoir été submergés par les eaux.

Dans les communes de Nd'jili et de Masina, les eaux n'ont pas totalement libéré les habitations englouties pendant 48 heures. Les compagnies aériennes dont Turkish Airlines et Brussels Airlines, qui ont annulé leurs vols samedi et dimanche faute - pour les passagers et l'équipage - de possibilité rejoindre l'aéroport, ont reprogrammé les vols pour ce lundi. Dans une déclaration à Anadolu, Augustin Tagisabo, un des responsables de

l'agence congolaise de météorologie et de télédétection par satellite (Mettelsat) a affirmé que le pire n'est pas passé. Il a exhorté les autorités à prendre des dispositions pour évacuer les populations proches des rivières. Kinshasa, mégapole de près de 20 millions d'habitants souffre cruellement du manque de voies de drainage et connaît des problèmes d'urbanisation avec des constructions anarchiques. Dans ces inondations, «les causes anthropiques ont exacerbé les causes naturelles», a déclaré le ministre de l'Urbanisme et de l'habitat dans un communiqué appelant la ville à «procéder à la démolition» des constructions anarchiques.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

«Le Doyen» à Johannesburg pour battre Orlando Pirates

Marouane A.

Défait par la plus petite des marges, au match aller des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique au stade du 5 juillet, le Mouloudia d'Alger tentera d'inverser la vapeur lors de cette manche retour qui l'opposera, cet après-midi à la formation sud-africaine, Orlando Pirates, à l'Orlando Stadium, situé à Soweto, dans la banlieue Sud de Johannesburg. Les Vert et Rouge et malgré le coup du sort du match aller, où ils avaient encaissé un but suite à une contre-attaque éclair et une erreur de marquage de ses défenseurs, ne désespèrent pas de remonter ce score et arracher le billet qualificatif pour le prochain tour, même si cela ne sera pas une sinécure, connaissant le prestige de cette formation qui est le plus ancien des clubs de l'Afrique du Sud et l'une des formations les plus sacrées dans leur pays, en com-



pagnie de Mamelodie Sandows et Kaiser Chiffe. D'ailleurs, l'Orlando Pirates a remporté la Ligue des champions de la CAF en 1995 et a été sacré une année après à la Super Coupe de la

CAF. Le Doyen des clubs algériens est donc averti et devra faire très attention à cette équipe qui ne lui accordera aucun cadeau et jouera à fond pour conforter le résultat de l'aller et

donc arracher la qualification au dernier carré. Bénéficiant du soutien de ses nombreux fans, Orlando Pirates, tentera d'exercer une grosse pression sur la défense mouloudéenne pour les mettre en difficulté.

BENYAHIA VEUT DES GUERRIERS

L'handicap du but encaissé à Alger n'assommera pas pour autant les gars du Mouloudia qui savent qu'ils n'ont plus rien à perdre et devront donc jouer intelligemment pour surprendre les Sud-africains et tenter d'abord de rétablir l'équilibre et pourquoi pas ensuite d'ajouter le but de la victoire et de la qualification. Le coach tunisien du MCA, Khaled Benyahia, a été clair avec ses poulains en leur demandant de se comporter en guerriers et de se donner à fond pour arriver à leur objectif et qui n'est autre que la qualification au prochain tour. Il ne leur faudra pas se découvrir

aussi pour ne pas laisser l'opportunité au club adverse qui tentera de les surprendre. Les joueurs sont en tout cas conscients de ce qui les attends et sont décidés à lutter pour rendre heureux leurs fans qui étaient venus en force au match aller, sachant aussi qu'un groupe d'inconditionnels les avaient encouragés au Centre d'entraînement Abderrahmane Aouf et à leur départ de l'aéroport Houari Boumèdiene d'Alger, en plus aussi des supporteurs qui se trouvent en place à Johannesburg. Pour ce qui est de l'effectif, il faut savoir que le MCA évoluera sans son portier titulaire, Abdelatif Ramdane, blessé et qui sera remplacé par l'expérimenté Toufik Moussaoui. Le Mouloudia pourra compter sur sa légion étrangère et notamment, sur son attaquant béninois, Bangoura et son milieu ivoirien, Zougrana, en plus de l'autre attaquant des «Eléphants», Kipré Junior. **M.A.**

COUPE DE LA CAF

Le match USMA-CSC s'annonce palpitant

Le quart finale retour de la Coupe de la CAF qui opposera l'USM Alger au CS Constantine ce soir au stade du 5 juillet d'Alger, s'annonce palpitant et très disputé entre deux formations qui se connaissent très bien et qui partagent le même vœu, celui de passer au dernier carré de cette épreuve africaine. S'étant neutralisé au match aller au stade Ham-laoui de Constantine, les deux formations algériennes dont le tirage au sort les a mit l'une au travers de l'autre, se donneront à fond pour décrocher le billet qualificatif qui permettra à notre pays d'assurer la présence d'un de nos clubs en demi-finale. Certes, les Rouge et Noir de Soustara partent avec un léger avantage, surtout avec le but marqué à l'extérieur en plus du fait que cette

manche retour se jouera sur un stade qu'ils connaissent bien et qu'ils seront soutenus par leurs milliers de fans, mais en football tout reste possible et le CSC a les moyens d'inverser la vapeur. Les algérois joueront cette seconde manche sans Merili et Guenaoui, tous deux blessés et qui ont débuté le travail avec le préparateur physique pour tenter d'être remis sur pied pour les prochains matchs du championnat. L'USMA bénéficiera, par ailleurs, du retour de son milieu de terrain congolais, Leconza dont le poids dans le groupe reste reconnu et qui tentera d'alimenter ses coéquipiers en attaque pour arriver aux bois gardés par Bouhalfaya. De son côté, le CSC s'est déplacé lundi à Alger pour tenter de prendre ses

marques et s'acclimater avec l'ambiance de cette manche retour. Les «Sanafirs» sont décidés à se donner à fond pour tenter d'arriver à leur but et qui n'est d'autre d'atteindre cette demi-finale africaine pour la première fois de leur histoire.

MADOUÏ CONFIAÏT ET SEREIN

Le coach Kheireddine Madoui, a retenu la leçon du match aller et a discuté avec ses joueurs des erreurs à éviter lors de cette seconde manche. Le CSC devra composer avec les absences de Tahar Fethallah et Miloud Rebaï, tous deux blessés, ce qui représente un défi supplémentaire pour Madoui face à un effectif limité en défense. Néanmoins, le staff technique affiche sa pleine confian-

ce en ses remplaçants, jugés capables de relever ce défi continental. Dans une déclaration accordée aux médias locaux, l'entraîneur Kheireddine Madoui, a affirmé que «tous les scénarios restent envisageables dans ce match que je qualifie de décisif. Nous avons bénéficié d'une semaine entière pour préparer nos joueurs sur tous les plans. Nous avons procédé à une évaluation complète du match aller, corrigé les lacunes, et nous aborderons cette rencontre avec une grande détermination, surtout après le retour de certains éléments clés comme M'sala au milieu de terrain. Je crois sincèrement que nous avons toutes les cartes en main pour revenir d'Alger avec la qualification».

M.A.

QUEENS PARK RANGERS

Kolli intéresse deux clubs français

Révélation de cette saison 2024-2025, Rayan Kolli (20 ans) pourrait franchir les étapes à la vitesse grand V. 15 petits matchs de Championship (D2 Angleterre) auront suffi à convaincre de son talent. S'il est encore clairement à polir, Rayan Kolli, avant-centre des Queens Park Rangers et international algérien U20, représente clairement l'avenir. Avant de découvrir l'Équipe Nationale A, où la concurrence fait rage, notamment avec un autre jeune talent (Amin Chiakha), Kolli pourrait non seulement découvrir l'élite du football européen mais également la Ligue des Champions. En effet, d'après Foot Mercato, le natif de Londres serait suivi par l'AS Monaco et le LOSC, soit deux clubs français qui disputaient cette saison la C1. Il disposerait également d'offres contractuelles sérieuses d'Arabie Saoudite, avec Al Hilal et Damac qui souhaitent également s'attacher les services de jeunes talents prometteurs. Rayan Kolli, évalué à 1,5 millions d'euros par Transfermarkt, pourrait partir pour une somme bien supérieure cet été.

CERAMICA CLEOPATRA

Plusieurs offres pour Kendouci

Le directeur sportif de Ceramica Cleopatra (Div.1 égyptienne de football), Moataz Al-Bataoui, a indiqué que son club avait reçu «un grand nombre d'offres d'Egypte et de l'étranger», pour s'attacher les services du milieu international algérien, Ahmed Kendouci. Kendouci est un joueur talentueux, il possède de grandes qualités, et il est tout à fait normal qu'il reçoive des offres de clubs en Egypte comme à

l'étranger. Le dossier sera examiné à la fin de la saison, d'autant plus que nous avons déjà reçu un grand nombre d'offres. Nous nous réunirons avec Ali Maher (l'entraîneur principal) ainsi que le conseil d'administration, afin de prendre la décision la plus appropriée», a affirmé Al-Bataoui, dans une déclaration accordée dimanche soir, à la chaîne «MBC Masr». Kendouci (25 ans) avait rejoint Al-Ahly SC en jan-

vier 2023 pour un contrat de quatre ans et demi, en provenance de l'ES Sétif (Ligue 1/ Algérie), avant de faire l'objet d'un prêt à Ceramica Cleopatra pour la saison 2023-2024. Ayant réussi à s'imposer au sein de sa nouvelle formation, la direction de Ceramica Cleopatra a décidé de racheter son contrat en début de l'année, après avoir évolué à titre de prêt pendant une saison et demie.

LIGUE 2

Le MB Rouissat menace de se retirer

La direction du MB Rouissat a publié un communiqué officiel dans lequel elle exprime son profond mécontentement face au retard «injustifié» de la Ligue de football amateur dans l'annonce des décisions concernant le match de 21e journée de Division 2 Amateur, l'opposant à l'USM El Harrach. Dans cette correspondance adressée dimanche soir à la Ligue, la direction du club exige la publication du verdict dans un délai de 48 heures. Elle précise que cette demande n'a pas pour but de menacer, mais de défendre les droits légitimes de l'équipe

et de garantir l'équité sportive dans un championnat où les «manipulations flagrantes» sont devenues, selon elle, monnaie courante. Le club va plus loin en brandissant une menace claire : en l'absence de décision d'ici la 26e journée, il se réserve le droit de suspendre sa participation au championnat et de porter l'affaire devant des instances extérieures à la Ligue, estimant que la situation a dépassé le seuil du tolérable. Dans son communiqué, le MB Rouissat dénonce également un traitement injuste après les incidents survenus lors de la

rencontre face à l'USM El Harrach. Alors que des actes anti-sportifs graves ont été commis par des joueurs adverses - des faits appuyés par des vidéos et photos -, seule une sanction mineure a été prise : la suspension du préparateur des gardiens, jugée «sans impact sur le déroulement du match». Le club déplore un «scandale complet» et parle d'«injustice criante» qui entache, selon ses mots, l'histoire du football algérien. Il conclut en tenant la Ligue responsable de cette situation chaotique, la qualifiant de «structure dépassée».

BRÉSIL

La CBF interdit de grimper sur le ballon avec les deux pieds

Fin mars, le Corinthians de Memphis Depay remportait le championnat paulista après un duel en deux matchs contre Palmeiras (0-0 puis 1-0). Mais le dernier match s'est terminé dans une ambiance très tendue. En cause, une provocation du Néerlandais, monté sur le ballon à deux pieds. L'action n'a pas du tout plu aux joueurs de Palmeiras qui ont bousculé l'ancien Lyonnais, sous les yeux des remplaçants du Corinthians. La situation s'est alors envenimée et a entraîné un arrêt de jeu de plusieurs minutes. Afin d'éviter de nouvelles échauffourées, la Fédération de football brésilienne a pris les devants. Ce dimanche, la CBF a officialisé une nouvelle règle dans son championnat. Il est désormais interdit de grimper sur le ballon avec les deux pieds, sous peine d'écopier d'un carton jaune. "Cela est dû à un comportement spécifique qui a perturbé l'environnement du jeu, produisant des confrontations généralisées, portant gravement atteinte à l'image du sport qui a une large portée nationale et internationale. Il s'agit d'un joueur qui marche sur le ballon avec les deux pieds, avec l'intention de provoquer l'équipe adverse. Ce fait, en plus du risque de blessure pour le joueur lui-même, génère des perturbations généralisées dans les matchs. (...) Par conséquent, le Comité d'arbitrage de la



CBF a demandé aux arbitres, après avoir identifié l'attitude susmentionnée, de la sanctionner par un coup franc indirect en faveur de l'équipe adverse, à exécuter à l'endroit de l'infraction, et d'avertir le contrevenant par un carton jaune", a détaillé l'instance brésilienne.

NEYMAR MONTE AU CRÉNEAU
Une règle directement adressée à Memphis Dempay, qui a réagi sur son compte X: "Je suis vraiment allé au Brésil pour expérimenter le Jogo

Bonita. Ce n'est pas que ce soit un facteur si important dans le football, mais je ne vois pas le problème ici. Le football brésilien s'élève... et mérite une visibilité mondiale ! Il y a tellement de talent ici. La joie et la passion dans la manière de nous exprimer sur le terrain ne devraient pas être limitées. Alors je me demande vraiment à quoi ressemble le tableau de la CBF... Qui décide de l'avenir de ce beau pays de football ? Concentrons-nous sur les règles qui peuvent améliorer le sport et concentrons-nous

sur l'aspect commercial du football, sur ce qui profite aux clubs, aux fans et aux joueurs, au lieu de ces annonces stupides". De son côté, Neymar n'a pas manqué de réagir à cette nouvelle règle. En commentaire sous une publication Instagram mentionnant cette nouveauté, le Brésilien a été bref: "Le football devient de plus en plus ennuyeux". Lui qui avait écopé d'un carton jaune en Ligue 1 par Monsieur Brisard pour un dribble jugé également provoquant pour la défense adverse...

PARIS SG

Ronaldinho fan de Dembélé

Dix ans après la fin de sa carrière, Ronaldinho (45 ans) se diversifie. Le week-end dernier, il a ainsi assisté à un salon du vin à Vérone (Italie) où il a provoqué une émeute chez les participants. Mais le Ballon d'or reste très au courant de l'actualité du football actuel. Dans une interview à L'Equipe, il a jeté un regard acéré sur la superbe saison du PSG, son ancien club où il a passé deux ans (2001-2003). Interrogé sur la course au Ballon d'or 2025 et les joueurs auxquels il s'identifie le plus, le Brésilien a cité Ousmane Dembélé. "Je n'aime pas beaucoup comparer", a-t-il déclaré en préambule. "Je regarde surtout dans mes anciennes équipes et celles qui sont encore en

course en Ligue des champions. Il y a Ousmane Dembélé au PSG. J'aime beaucoup. (Il rigole) Il a un style un peu brésilien! Il est déroutant, il invente, il provoque. Il est souvent illisible et, en plus, il marque beaucoup de buts. Il est en train de se révéler, d'éclater dans un rôle différent de celui du PSG l'année dernière ou encore de Barcelone auparavant."

«IL EST DÉROUTANT, IL INVENTE, IL PROVOQUE»
L'attaquant parisien signe la saison la plus aboutie de sa carrière avec 32 buts en 40 matchs et s'impose comme un candidat sérieux au Ballon d'or. Il sera notamment en concurrence avec Kylian

Mbappé (32 buts en 46 matchs avec le Real Madrid) que Ronaldinho apprécie aussi. "Il fait bien sûr partie des joueurs que j'aime beaucoup", confie le Ballon d'or 2005, qui a explosé au FC Barcelone (2003-2008) après son passage à Paris. "C'est un grand ami. C'est une personne que j'estime aussi pour tout ce qu'il fait dans la vie. Je suis très content qu'il soit venu dans le championnat espagnol. On a un peu la même trajectoire après Paris... sauf le club ! (Il se marre) Mais il est aussi dans un club historique qui doit lui permettre de s'épanouir et de gagner les choses importantes qui lui manquent."

MANCHESTER CITY

Un fan des «Red Devils» frappe Jack Grealish

Le derby de la honte pour les fans de Manchester United. Un supporter des Red Devils a été arrêté par la police lundi pour avoir frappé Jack Grealish, attaquant de Manchester City, dimanche lors du triste match (0-0) entre les deux équipes rivales de la ville. Alors qu'il se dirigeait vers les vestiaires, l'international anglais avait été interpellé par cet homme à proximité du tunnel en s'en étant approché. Il avait alors reçu une gifle. Ce dérapage a provoqué l'ouverture

re d'une enquête et la police a annoncé avoir interpellé un homme de 20 ans. Ce dernier est poursuivi pour agression et comparaitra devant la justice en juillet prochain. Grealish, entré en jeu à la 74e minute à la place d'Ilkay Gündogan, n'a pas été blessé par ce coup. "Alfie Holt, 20 ans, domicilié à Haven Drive, Droylsden, a été inculpé d'agression", a indiqué un porte-parole de la police du Grand Manchester. "Il comparaitra devant le tribunal de première instance de Manchester.

Cette accusation est liée à un incident survenu hier (dimanche) au Old Trafford Football Club." Cet incident intervient au milieu d'une journée où le public des Red Devils a été vivement critiqué pour ses chants insultants contre la mère de Phil Foden. Pris à partie tout au long de la rencontre, le jeune attaquant de Manchester City a été la cible d'insultes plus virulentes contre lui et sa mère au moment d'être remplacé. Ce qui avait provoqué l'indignation de son

INTER MILAN Martinez puni pour "propos blasphématoires"

Lautaro Martinez, le capitaine et buteur de l'Inter, a écopé d'une amende pour avoir prononcé une injure à caractère religieux à l'issue du match de Serie A contre la Juventus du 16 février, a annoncé ce lundi la Fédération italienne de football (FIGC). Martinez a "prononcé, à deux reprises, une expression blasphématoire comme il ressort clairement des images télévisées", a indiqué la FIGC. Dans son communiqué, la FIGC rappelle que tenir des propos blasphématoires est une violation de l'article 37, paragraphe 1 du Code de la justice sportive de la Fédération italienne, ce qui est passible d'un match de suspension. La sanction a été ramenée à une amende de 5.000 euros après un accord entre les deux parties. Le champion du monde 2022 avait initialement contesté avoir proféré une insulte à caractère religieux après la défaite de son équipe face à la Juventus (1-0) pour le compte de la 25e journée de Serie A. "Je n'ai pas tenu ces propos, jamais. Je cherche à enseigner le respect à mes enfants, cette affaire me dérange beaucoup", s'était défendu en février l'attaquant argentin. Cette disposition du règlement de la Serie A avait été appliquée en mars 2021 contre le légendaire gardien de la Juventus Gianluigi Buffon et en août 2023 contre un autre gardien de but, celui de Frosinone, Stefano Turati.

ITALIE Bologne et Naples font match nul

Bologne et Naples sont restés dos à dos (1-1) lundi en clôture de la 31e journée du Championnat d'Italie, un nul qui permet à l'Inter Milan de conserver ses trois points d'avance en tête de la Serie A. En prenant l'avantage dès la 18e minute grâce à André-Frank Zambo Anguissa, le Napoli est virtuellement revenu à un point du leader. Dans la foulée, le gardien de Bologne Lukasz Skorupski quittait ses coéquipiers sur blessure (25). Mais il en fallait plus pour faire douter Bologne qui restait sur cinq victoires consécutives en championnat. Au retour des vestiaires, l'équipe de Vincenzo Italiano a nettement pris l'ascendant et a égalisé grâce à Dan Ndoye (64). A sept journées du terme de la saison, l'Inter, accroché samedi par le promu Parme (2-2), compte toujours trois points d'avance sur Naples. Mais le calendrier du Napoli semble moins compliqué que celui du leader, toujours en lice en Ligue des champions et en Coupe d'Italie. S'ils ont tous deux encore quatre matches à domicile à disputer, l'Inter doit encore affronter Bologne (4e) et l'AS Rome (7e), tandis que le Napoli sera opposé à des adversaires de la seconde partie de tableau, à l'exception du Torino (10e).

manager Pep Guardiola. "C'est un manque de classe", a déploré l'Espagnol. "Mais ce n'est pas Manchester United, ce sont les gens. Nous sommes tellement exposés, nous qui sommes à l'écran dans le football mondial: les managers, les propriétaires et les joueurs de football en particulier. Honnêtement, je ne comprends pas l'attitude de ces gens qui s'en prennent à la mère de Phil. C'est un manque d'intégrité, de classe, et ils devraient avoir honte."

LES MOTS FLÉCHÉS



Z	S	I	M	A	Z	R	E	R	E	F	L
E	E	E	A	I	E	R	E	P	R	O	E
P	A	B	N	L	O	D	E	I	U	S	I
O	L	N	U	S	N	C	S	C	S	R	R
L	I	M	S	A	U	O	H	A	R	I	E
A	U	E	C	U	T	E	S	E	O	O	D
C	Q	S	R	T	R	S	L	S	M	R	U
S	E	S	I	E	E	I	A	L	E	I	R
E	T	S	T	R	V	R	N	B	E	T	P

À L'INITIATIVE DE L'AMBASSADRICE NADIA MOHAMMED KHEIR OTHMANE

Quand la poésie soudanaise chante l'Algérie combattante

Par-delà les frontières et les années, la poésie continue de faire vivre les révolutions. En Algérie, comme ailleurs, les vers ont toujours accompagné les luttes, ravivé l'espoir, galvanisé les foules.

Et la guerre de libération nationale, éclatée en 1954, n'a pas échappé à cette dynamique, elle a été nourrie, portée et même exportée par la puissance du verbe. C'est dans cet esprit qu'un recueil de poèmes soudanais vient de paraître à Alger, à l'initiative de l'ambassadrice du Soudan, Nadia Mohammed Kheir Othmane. Publié à l'occasion du soixantième anniversaire des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Soudan, cet ouvrage rassemble des textes écrits par de grands noms de la littérature soudanaise qui, dès les premières heures de la révolution algérienne, ont fait de l'Algérie insurgée une muse de leur combat poétique. Mohammed Al-Fitouri, Mohiédine Farès et d'autres figures de la scène littéraire du Soudan composent cette mosaïque d'hommages poétiques. L'un des premiers poèmes a vu le jour au milieu des années 1950, dans l'élan immédiat de la lutte algérienne, tandis que le plus récent est né dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la révolution de Novembre, preuve d'une fidélité poétique qui traverse les générations. Au-delà de l'esthétique, ces poèmes résonnent comme de véritables manifestes. Ils exaltent la liberté, dénoncent l'oppression, appellent à



l'unité des peuples. Le recueil, note l'ambassadrice, «est une passerelle entre les époques, un lien vivant entre ceux qui ont soutenu la révolution hier et ceux qui s'en inspirent aujourd'hui». Mais cette proximité n'a rien d'abstrait, dès les années 1950, le peuple soudanais s'est manifestement rangé du côté de la cause algérienne. Des leaders du Front de Libération Nationale ont été accueillis à Khartoum. Le soutien ne fut pas seulement littéraire ou populaire, mais aussi diplomatique. Dans les

arènes internationales, le Soudan a défendu la légitimité de la lutte algérienne, faisant de la solidarité une ligne de conduite politique. Un engagement que l'ambassadrice décrit non comme un simple geste diplomatique, mais comme l'expression profonde d'un sentiment populaire. «Notre posture à l'égard de la Révolution algérienne n'est pas uniquement dictée par la fraternité arabo-africaine, elle est enracinée dans l'histoire et portée par les élans sincères du peuple soudanais», a-t-elle déclaré.

En rendant publique cette anthologie, la diplomatie soudanaise inscrit son action dans une continuité historique où la culture et la littérature ne sont pas des ornements, mais des vecteurs de mémoire et d'unité. C'est un geste fort dans un monde où les commémorations se contentent trop souvent de discours figés. Ici, ce sont des vers vibrants qui réaniment l'épopée d'un peuple en lutte, et qui rappellent que la poésie, parfois, est une arme plus puissante que le canon.

R.C

FESTIVAL CINÉMAS DU SUD

«L'Effacement» ou l'art de disparaître en pleine lumière

Samy Terki

Du 23 au 26 avril 2025, l'Institut Lumière de Lyon accueillera la 25e édition du Festival Cinémas du Sud. Parmi la dizaine de pays représentés, l'Algérie s'illustre une nouvelle fois grâce à la sélection du long-métrage L'Effacement de Karim Moussaoui. Le film sera projeté le 24 avril, en présence du réalisateur, dans ce rendez-vous cinéphile qui entend mettre en lumière les écritures visuelles fortes du pourtour méditerranéen et au-delà. L'Effacement, deuxième long-métrage de Moussaoui, adapte avec finesse le roman éponyme de l'écrivain algérien Samir Toumi. Le récit explore les failles invisibles d'une bourgeoisie algéroise repliée sur ses silences, ses faux-semblants et ses obsessions de pouvoir. Réda, le personnage central, évolue dans les sphères élevées de l'économie pétrolière algérienne, un poste stratégique dans la première compagnie nationale, dirigée par son père. Mais l'édifice se fissure dès la mort brutale de ce dernier : son reflet disparaît des miroirs. Loin d'un simple artifice fantastique, cette disparition devient le révélateur d'un mal-être plus ancien. Réda, privé d'image, cherche désespérément à recomposer un sens à sa vie, dans une société où le regard de l'autre est omniprésent, oppressant. Ce jeu de reflets brisés interroge les pressions familiales, les normes sociales, et le poids d'un héritage



impossible à assumer. Moussaoui navigue avec précision entre drame intime et tension quasi-onirique, ancrant son film dans une Algérie contemporaine marquée par le non-dit, la fuite et les identités fragmentées. Réalisateur rigoureux, Karim Moussaoui n'en est pas à son coup d'essai. Cofondateur de l'association culturelle Chrysallide à Alger, ancien programmateur à l'Institut français d'Algérie, il s'est fait

remarquer avec Les Jours d'avant (2014), un court-métrage largement salué dans les circuits festivaliers, nommé aux César en 2015. Trois ans plus tard, En attendant les hirondelles (2017), son premier long-métrage, est présenté au Festival de Cannes dans la section Un Certain Regard. Une œuvre déjà marquée par la fragmentation des trajectoires individuelles, le poids du passé, et une écriture visuelle épurée, presque chorégraphique. Avec L'Effacement, Karim Moussaoui confirme son ancrage dans un cinéma d'auteur exigeant, mais accessible, en prise directe avec les fissures de la société algérienne. Il poursuit ainsi une démarche artistique cohérente, mêlant questionnements existentiels et lecture sociale acérée. Le film offre également une visibilité renouvelée au cinéma algérien sur la scène internationale, en particulier dans le contexte du Festival Cinémas du Sud, qui s'impose comme un lieu d'échange et de reconnaissance pour les créateurs du Sud global. Après sa projection à Lyon, L'Effacement entamera sa carrière en salles à partir du 7 mai 2025. Un rendez-vous attendu dans les cinémas algériens, pour un film qui, au-delà de son intrigue, interroge la manière dont on se perçoit, ou pas, dans un monde saturé de regards. Un film qui questionne ce que signifie «disparaître» quand on a tout pour être vu.

S. T.

SAUVEGARDE DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Des spécialistes plaident pour la numérisation des manuscrits

Des spécialistes et des chercheurs universitaires dans le domaine de la numérisation et de la restauration des manuscrits ont souligné, lundi à Alger, l'importance de la numérisation des manuscrits dans la sauvegarde de la mémoire et de l'identité nationales, et la promotion de la place de l'Algérie et de sa contribution à l'enrichissement de la civilisation et de la pensée humaines. Lors d'une conférence scientifique organisée par la Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA), dans le cadre de la Journée du manuscrit arabe, célébrée le 4 avril de chaque année, les intervenants ont affirmé que l'opération de numérisation des manuscrits qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat pour la préservation du patrimoine culturel national", permet de garder des copies numériques de ces trésors, pour préserver la mémoire nationale et la transmettre aux générations". Dans ce cadre, le directeur général de la BNA, Mounir Behadi, a affirmé que "la numérisation des manuscrits est un moyen moderne pour préserver et protéger ces objets précieux, car ils ne sont pas de simples documents historiques, mais le réceptacle de la mémoire nationale dans sa dimension civilisationnelle, scientifique et sociale". M. Behadi a, en outre, rappelé le lancement par la BNA d'un portail numérique pour ses manuscrits et ses ouvrages rares et ce, dans le cadre de la numérisation globale de la Bibliothèque nationale. Le président de l'Association des manuscrits et de la recherche historique, Abdelkader Bouih, a relevé les efforts de la BNA dans la numérisation des manuscrits d'In Salah et qui ont permis la "numérisation et la préservation de près de 8.000 photos de manuscrits", notant que les armoires à manuscrits à travers le pays sont exposées à de nombreux risques comme les incendies. Il a ajouté que l'opération de numérisation des manuscrits à In Salah a permis de "rassembler cette matière historique et scientifique qui représente une partie de la mémoire nationale", et de "découvrir des manuscrits rares et précieux dans le domaine de la médecine et autres spécialités". De son côté, le chercheur Mohamed Moulay a souligné dans son intervention l'importance de la numérisation dans la préservation des manuscrits, en tant qu'"outil permettant de faire connaître les manuscrits algériens et de les rendre accessibles à tous", insistant, à ce titre, sur la nécessité de procéder à un diagnostic précis de l'état du manuscrit original avant sa numérisation, en assurant notamment un matériel de haute précision pour le stockage. Cette conférence à laquelle ont assisté de nombreux étudiants, a également porté sur d'autres thématiques liées à la numérisation et à la sauvegarde des manuscrits, dont "le rôle de la numérisation dans la sauvegarde des manuscrits du Coran". Un exposé a été présenté sur "le portail des manuscrits de la Bibliothèque nationale et ses principaux contenus".

APS

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:43	12:59	16:16	18:51	20:15

23 MIGRANTS AFRICAINS SECOURUS PAR LES GARDES-CÔTES À BOUMERDES

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a fait état du sauvetage, par les gardes-côtes, de 23 migrants africains au large de Boumerdes. « Dans le cadre de l'engagement humanitaire des unités de garde-côtes du commandement des forces navales et dans le contexte des efforts en cours pour assurer la sécurité des vies

en mer, hier, 7 avril 2025, vingt-trois (23) immigrants illégaux de nationalités africaines ont été secourus. », lit-on dans le communiqué du MDN. Le communiqué explique que les 23 migrants se trouvaient à bord d'une embarcation désemparée, à 20 milles nautiques au nord de Cap Djinet, dans la wilaya de Boumerdes.

LE CHEF DE L'ETAT REÇOIT LE CHERCHEUR ALGÉRIEN, KARIM ZAGHIB

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le chercheur et scientifique algérien Karim Zaghib, a annoncé la présidence dans un communiqué. La rencontre s'est déroulée en présence de Boualem Boualem, Directeur de Cabinet de la Présidence de la République, et Nouredine Yassa, Ministre délégué chargé des Energies Renouvelables.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 9 AVRIL 2025 // N°1047 // PRIX 20 DA

DANS UN CONTEXTE RÉGIONAL ET INTERNATIONAL MARQUÉ PAR UNE INSTABILITÉ CROISSANTE

L'Algérie renforce son front intérieur autour de l'ANP

Hier, à Alger, les institutions de l'État ont renouvelé leur soutien plein et entier à l'Armée nationale populaire (ANP), dans un contexte régional et international marqué par une instabilité croissante. Lors de l'ouverture d'une journée parlementaire organisée à l'Assemblée populaire nationale (APN), le président de l'institution, Brahim Boughali, a réaffirmé la centralité de l'ANP dans la préservation de la cohésion nationale.

Par : Aïda Mouni

Hier, à Alger, les institutions de l'État ont renouvelé leur soutien plein et entier à l'Armée nationale populaire (ANP), dans un contexte régional et international marqué par une instabilité croissante. Lors de l'ouverture d'une journée parlementaire organisée à l'Assemblée populaire nationale (APN), le président de l'institution, Brahim Boughali, a réaffirmé la centralité de l'ANP dans la préservation de la cohésion nationale. Dans une allocution prononcée en son nom par le vice-président de l'APN, Ahcene Hani, M. Boughali a souligné que « l'ANP est en parfaite symbiose avec le peuple, illustrant ainsi la force de la cohésion nationale et la solidité du front intérieur ». Il a rappelé que l'Armée demeure « vigilante face aux complots et aux conspirations et prête à défendre le pays dans toutes les circonstances et situations », tout en précisant qu'elle a su, au fil des années, « instaurer la sécurité et créer un environnement favorable au développement dans tous les domaines ». Revenant sur l'évolution stratégique de l'institution militaire, Boughali a salué le professionnalisme et l'ouverture régionale de l'ANP, qui croit en « la coopération régionale et internationale dans le respect de la souveraineté des États », en restant « pleinement consciente des défis régionaux actuels et prête à s'acquitter de ses missions pour préserver la sécurité et la paix ».



Cette reconnaissance institutionnelle s'est accompagnée d'une initiative scientifique organisée parallèlement par le Ministère de la Défense nationale, sous forme d'un colloque de deux jours, tenu au Cercle National de l'Armée à Beni Messous (1^{re} Région Militaire), et intitulé « Consolidation du front interne et cohésion nationale : entre défis internes et menaces externes ». Présidée par le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire Général du MDN, la rencontre a réuni des représentants de haut niveau, le conseiller auprès du Président de la République chargé des affaires de défense et de sécurité, le Président du Haut Conseil Islamique, le Directeur de l'Institut

national d'études de stratégie globale, ainsi que des cadres supérieurs de l'État et des responsables de l'ANP. Dans son discours d'ouverture, M. Benbicha a insisté sur la nécessité de produire des recommandations concrètes : « Je suis convaincu que ce colloque scientifique sera couronné par des recommandations et des propositions qui permettront d'unir les efforts et de faire ressortir les éléments d'une stratégie nationale à même de renforcer le front interne, face auquel se briseront toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et à l'unité nationales », a-t-il déclaré. Le directeur de l'Institut organisateur a, quant à lui, livré une lecture des tensions régionales et

mondiales, mettant en lumière « les mutations accélérées et profondes » et appelant à « conjuguer les efforts de tous afin d'instaurer une cohésion solide au service de notre pays et de ses intérêts suprêmes ». Durant les travaux, plusieurs conférences ont été animées par des experts, chercheurs et universitaires. Parmi les thèmes abordés : le rôle de l'école dans l'ancrage de la citoyenneté, la diplomatie algérienne dans la promotion de l'identité nationale, ou encore l'impact de la stratégie de développement économique sur la cohésion nationale. La dimension historique a également été mise en perspective par le colonel Mustapha Merrah, de la direction de l'information et de la communication de l'état-major de l'ANP, qui a retracé le parcours de l'Armée, de la guerre de libération à aujourd'hui, dans une intervention intitulée « L'ANP : de la guerre de libération à la construction d'une armée moderne et professionnelle ». Il y a mis en évidence « une approche moderne fondée sur le professionnalisme et l'opérationnalité pour faire face aux divers défis ». Enfin, les débats ont permis de réfléchir sur les moyens de renforcer l'unité nationale, d'approfondir les bases de la paix civile et de raviver l'esprit de solidarité autour des valeurs fondamentales : stabilité, souveraineté et fidélité au serment des martyrs.

A.M

PROFESSIONNALISATION DU FOOTBALL

LA FIFA ORGANISE UN SÉMINAIRE À ALGER

La Fédération internationale de football (Fifa) organise les 9 et 10 avril à Alger un séminaire dédié à la professionnalisation du football, dans le cadre de son programme d'accompagnement des clubs professionnels, a indiqué ce mardi, un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Cet événement réunira les présidents et secrétaires généraux des 16 clubs de Ligue 1, ainsi que plusieurs cadres de la Fédération algérienne de football (FAF), ajoute la même source. Au programme de ce séminaire, des présentations et échanges autour de thématiques essentielles à la bonne gestion des clubs professionnels, telles que la gouvernance, les finances, le développement commercial ou encore l'organisation des compétitions, précise l'instance fédérale. Ce séminaire s'inscrit dans la continuité des efforts de la FAF pour encadrer et accompagner les clubs algériens dans leur processus de développement durable et de professionnalisation dans l'objectif de renforcer les compétences des acteurs du football algérien afin de faire progresser leurs structures à tous les niveaux, sur le terrain comme en dehors, conclut la même source.

APRÈS LA VISITE D'UNE COMMISSION ÉLARGIE HIER,

ACCORD SUR LA RECONSTRUCTION DU STADE DE BOLOGHINE

Longtemps fermé sur demande du CTC, en raison de la dégradation de ses tribunes dites du virage, le stade Omar Hamadi (ex-Bologhine) devrait bientôt voir le bout du tunnel, du moins à moyen terme, après la promesse des autorités locales de rouvrir le dossier de ce stade mythique, antre du club prestigieux de l'USM Alger. En effet, une commission élargie présidée par le wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued, accompagnée du représentant du wali d'Alger, du représentant de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, du président de l'APC de Bologhine, du représentant de la direction des équipements publics et du bureau d'études Setam, s'est rendue, hier matin,

au stade Omar Hamadi pour une séance de travail au cours de laquelle ont été annoncées des décisions importantes quant à l'avenir du stade de Bologhine. Les responsables de l'USM Alger, et notamment le président Athmane Sahbane, présents sur les lieux, n'ont pas manqué de souligner toutes les contraintes qui ont freiné le projet et ont affiché leur soulagement par rapport aux décisions prises par les autorités. La délégation a ensuite inspecté le stade et enregistré les notes nécessaires afin de mettre en œuvre au plus vite la feuille de route, en tenant compte de ce qui conviendrait le mieux pour le club et ses supporters. Le stade Hammadi est une ancienne infrastructure qui a été érigée en 1935, sous colonisation

française. Il accueillait alors les rencontres de l'AS Saint-Eugène, équipe composée de pieds-noirs basée à Saint-Eugène, ancien nom de la commune de Bologhine. Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, le stade est la résidence de l'USM Alger. Situé dans un endroit stratégique, le stade est bordé par la mer Méditerranée au nord, la basilique Notre-Dame d'Afrique au sud, et par les communes de Bab El Oued et de Raïs Hamidou, respectivement à l'est et à l'ouest. Il est d'une capacité de 15 000 places, sachant qu'il a connu plusieurs expansions entre 1957 et 2000, ainsi que la démolition d'une tribune en 2003. L'objectif est de le rendre un stade à la pointe de la technologie pour qu'il soit aux normes internationales et

puisse abriter les matchs nationaux et internationaux des Rouge et Noir de Soutara, qui ont grandi ces dernières années, surtout avec le sacre africain en 2023, et méritent donc un stade des plus développés, à l'image des stades Nelson Mandela de Baraki et Ali Ammar dont la propriété revient au Mouloudia d'Alger. Ce sera une bonne nouvelle pour l'USMA, surtout aussi avec la construction du centre de préparation et du siège de l'Académie qui avance déjà dans la commune d'Aïn Benian. Le président Sahbane en fait d'ailleurs un point d'honneur, lui qui a promis aux fans de suivre personnellement ce dossier qui intéresse au plus haut point le club et ses supporters.

Marouane A.

